



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

aract

— agence régionale
pour l'amélioration
des conditions de travail
Bretagne

Programme d'activité 2024 - 25

Aract Bretagne





Sommaire

EDITO	3
LES MODALITES D' ACTIONS DE L'ARACT BRETAGNE.....	4
DES ORIENTATIONS NATIONALES AUX ORIENTATIONS ET ENJEUX SPECIFIQUES EN REGION BRETAGNE 2024- 2025	6
TABLEAU DE SYNTHESE DES PROJETS.....	13
LES PROJETS 2024.....	18
COMPOSITION DE L'EQUIPE.....	67

EDITO



L'Aract Bretagne en 2023 a conforté son rôle d'appui aux politiques publiques régionales et nationales, aux acteurs du dialogue social, de la santé au travail, de l'emploi et aux entreprises en venant éclairer sur les sujets travail à partir d'expérimentations menées en Bretagne, de productions de connaissances et de méthodes éprouvées et valorisées dans le cadre de travaux régionaux et nationaux notamment sur :

- la santé au travail des femmes (*Juin 2023, publication du rapport de sénatrices sur les maux invisibles et la santé au travail des femmes*);
- le dialogue social territorial (*Novembre 2023, lancement de l'espace ressources des ODDS¹ en présence du Ministre du Travail*);
- la maîtrise des risques professionnels : penser ensemble les conditions et la qualité au travail (*2022, rapport de la Cour des comptes sur les risques professionnels dans le secteur médico social, du handicap*);
- l'impact du numérique sur le travail : rapport d'exploration issu de 4 structures bretonnes accompagnées (*2023, ressources sur la plateforme nationale ressource QVCT à destination des salariés du médico social*).

Les orientations régionales et les stratégies d'actions définies pour 2024-2025 doivent permettre de poursuivre ce rayonnement, de toucher notre cœur de cible et d'anticiper aussi les sujets émergents pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain dans les entreprises et avec les salarié.e.s.

L'Aract Bretagne, acteur ressource devra continuer à agir en complémentarité et en synergie avec les autres acteurs du territoire pour innover, anticiper les évolutions du travail, diffuser des repères méthodologiques et des outils concrets.

Enfin, renforcées par la fusion, l'Anact et les Aract se dotent de capacités mutualisées d'intervention et de veille pour répondre aux transformations du travail et à la qualité de vie et des conditions de travail de demain. L'Aract Bretagne mettra ses capacités au service du territoire breton et de ses acteurs.

Véronique BOUYAUX
directrice régionale

¹Observatoire d'analyse et d'appui au dialogue social et à la négociation mis en place dans chaque département en 2018 afin de favoriser et encourager le développement du dialogue social et la négociation collective dans les entreprises de moins de 50 salariés.

L'ARACT BRETAGNE

L'Aract Bretagne est une des 16 Agences régionales de l'Anact (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail) – un établissement public administré par l'Etat et les partenaires sociaux, doté d'une mission de service public.

Implantée en Bretagne depuis 2006, l'Aract accompagne les organisations - en priorité les TPE- PME - dans la mise en place de démarches d'amélioration des conditions de travail adaptés aux besoins locaux, et prenant en compte les enjeux des salarié.es et des directions.

L'objectif ? Concilier la qualité de vie et des conditions de travail et la performance globale de la structure.

Membres du Comité paritaire régional, les partenaires sociaux régionaux sont étroitement associés à la définition des orientations de l'Aract en lien avec les priorités nationales ainsi qu'au développement de projets territoriaux.

Les modalités d'actions de l'Aract Bretagne

Des principes d'actions

Un engagement volontaire et concerté

L'Aract Bretagne intervient en entreprise sur la base de l'accord de la direction et des représentant.e.s des salarié.e.s pour avancer ensemble sur une démarche concertée. Elle veille à adopter une posture d'équidistance entre les différents acteurs de l'entreprise tout au long de l'intervention.

L'Aract Bretagne place le dialogue social au cœur de son action, convaincue de la nécessaire qualité du dialogue social pour transformer les organisations.

Une approche globale...

L'Aract Bretagne s'appuie sur une approche globale du fonctionnement de l'entreprise en intégrant les dimensions organisationnelle, économique, technique, humaine aux différentes étapes de la démarche.

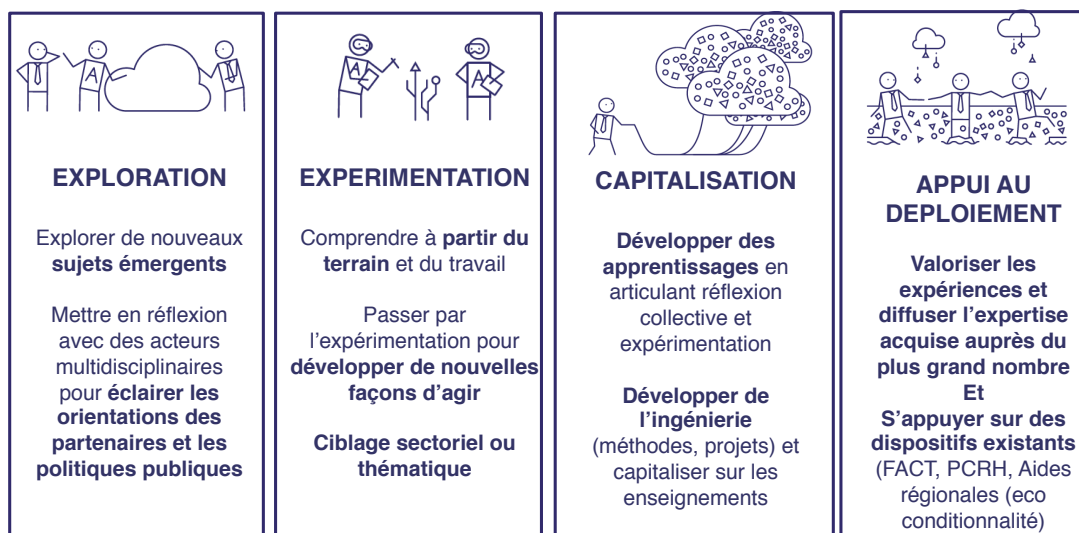
L'objectif n'est pas de rechercher des solutions « toutes faites » ou « standards » à un problème mais de mettre en œuvre une démarche d'appropriation des enjeux par les acteur.rice.s et de définition concertée des modalités pour agir.

Il s'agit de favoriser la capacité d'autonomie de l'entreprise en privilégiant le « faire-faire ».

...fondée sur l'analyse du travail réel et la participation des salarié-e-s

L'Aract fonde son accompagnement sur l'analyse du travail réel (entretiens, observations...) et s'appuie sur la participation des salarié-e-s et la prise en compte de leur parole sur le travail.

Des modalités d'actions pour répondre à l'enjeu de production de livrables utiles, utilisables et à leur appropriation



Nos modalités d'actions doivent permettre d'apporter des conseils, des outils et des méthodes éprouvés, opérationnels et efficaces pour améliorer le travail et les conditions dans lesquelles il se réalise.

L'ensemble de nos productions, de nos méthodes, de savoir-pratiques sont construits à partir de terrains d'expérimentation, et de thématiques prioritaires à couvrir.

Pour leur diffusion et leur déploiement au plus grand nombre, l'Aract Bretagne s'appuiera sur des acteurs relais, des partenaires et des ambassadeurs des conditions de travail.

Des orientations nationales aux orientations et enjeux spécifiques en Région Bretagne 2024- 2025

Les orientations et les enjeux qui ont guidé le programme d'activités 2023 de l'Aract Bretagne restent toujours d'actualité et sont renforcés pour 2024 et 2025 notamment par les réflexions et constats partagés lors des deux réunions de la **commission d'orientation du 21 septembre 2023 et du 28 Novembre 2023** réunissant l'ensemble des membres paritaires, les financeurs et les membres qualifiés.

Ces orientations régionales s'inscrivent à la fois dans les orientations nationales et les priorités du **COP 2022-2025 et du PST/PRST 4 2022-2025** et dans les orientations stratégiques Etat Région pour la mise en œuvre du **plan de relance en Bretagne et du contrat plan 2021- 2027**.

Elles répondent également aux priorités définies dans le cadre des **schémas régionaux de la SRDEII, de la Stratégie Régionale de la recherche et d'innovation (S3) et de la nouvelle Stratégie Régionale des Transitions Economiques et Sociales (SRTES)** pour accompagner les transitions économiques, sociales et humaines dans une approche décloisonnée.

Enfin, elles ont été également nourries par une demande sociale venant de sollicitations d'entreprises et de partenaires en 2023 qui ont exprimé leurs besoins d'accompagnement sur certains sujets prioritaires pour eux.

1. Poursuivre l'accompagnement des TPE/PME sur l'enjeu de la prévention primaire, de l'amélioration des conditions de travail, notamment la santé au travail des femmes et des hommes

Les données de sinistralité (le taux de fréquence des accidents du travail et des maladies professionnelles) restent toujours les plus élevées que dans d'autres régions dans des secteurs sur représentés en Bretagne dans l'Agriculture pour les maladies professionnelles et l'intérim et la construction pour les accidents de travail².

Au regard de ces données, **continuer d'accompagner les TPE-PME sur l'enjeu de la prévention primaire, de la santé au travail des femmes et des hommes représente un enjeu de performance globale**. Cela doit pouvoir apporter des réponses à leurs préoccupations en matière d'attractivité et de fidélisation de leurs salariés. **Les aider à s'approprier des méthodes et des outils notamment par l'évaluation différenciée des risques professionnels pour les femmes et les hommes** peut permettre également de répondre aux enjeux d'émergence des nouveaux risques professionnels et de renforcer ainsi la culture de prévention auprès d'un ensemble d'acteurs (représentants salariés, DRH, dirigeants) pour **en faire l'affaire de toutes et tous**.

² Analyses de la DREETS des accidents du travail et maladies professionnelles en Bretagne en 2018, Juillet 2022.
https://bretagne.dreets.gouv.fr/sites/bretagne.dreets.gouv.fr/IMG/pdf/les_accidents_du_travail_et_maladies_professionnelles_en_bretagne_en_2018_.pdf
https://bretagne.dreets.gouv.fr/sites/bretagne.dreets.gouv.fr/IMG/pdf/les_accidents_du_travail_et_maladies_professionnelles_en_bretagne_en_2018_.pdf

Une autre question reste elle aussi à travailler, **celle des vecteurs et des synergies d'acteurs pour toucher plus largement ces TPE-PME et les aider, avec des acteurs relais, à s'approprier la démarche et les outils de prévention au delà d'une approche sécuritaire et individuelle.**

2. Affirmer la QVCT comme ambition et démarche concrète pour une organisation performante et des salariés en santé

Un enjeu d'acculturation de l'ensemble des parties prenantes (entreprises, salariés, partenaires sociaux, préventeurs) et de promotion de la QVCT comme levier de santé et de performance des entreprises doit être une priorité. Cette ambition et démarche opérationnelle réaffirmées par le référentiel QVCT publié en septembre 2023 et l'ANI de 2020 relatif à la prévention renforcée et à une offre renouvelée en matière de santé au travail et des conditions de travail permet de répondre d'une part, aux préoccupations des entreprises en matière de qualité de service rendu et de productivité et d'autre part, aux aspirations sociales individuelles et collectives qui viennent questionner le sens dans le travail, les organisations actuelles et les collaborations au travail (individuel vs collectif), les espaces temps et de lieux de travail, les trajectoires professionnelles.

Une nécessité s'impose de diffuser largement les messages clés et les principes fondamentaux : **se centrer sur le travail et ses conditions de réalisation (et pas ses périphériques accessoires) en donnant la capacité d'agir aux salariés.** S'exprimer sur leur travail n'est pas juste donner le droit à l'expression mais bien de leur donner la possibilité d'améliorer leur travail et ses conditions de réalisation avec un principe de subsidiarité. Pour ce faire, il s'agit de favoriser l'engagement et la coopération dans des espaces dédiés et organisés.

Par des exemples concrets et des retours d'expériences d'innovations organisationnelles, de pratiques managériales, d'organisation des temps de travail, de conduite de projet participatif, il s'agira de valoriser **le lien entre performance et dynamique collective de changement/d'adaptation, santé des salariés, fidélisation et maintien en emploi** pour essaimer ces démarches et convaincre de leur efficacité.

Enfin, il n'y a pas de performance globale si **la santé des dirigeants, des cadres de proximité et des fonctions d'encadrement** n'est pas prise en compte au même titre que les autres salariés. Ce qui nécessite de promouvoir le management du travail soutenant aussi bien les équipes que leur manager et d'œuvrer à leur qualité de vie et des conditions de travail.

3. Renforcer l'attractivité des entreprises par l'amélioration des conditions de travail prenant en compte les spécificités territoriales et mobilisant les acteurs locaux du dialogue social, de l'emploi et de la formation

Les problématiques toujours aussi saillantes de recrutement et de fidélisation des salariés dans tous les secteurs nous confortent dans le besoin de **combiner l'action sur les conditions de travail et les conditions d'emploi pour renforcer l'attractivité des entreprises dans une approche territoriale** avec un maillage et une synergie d'acteurs locaux.

Les questions d'attractivité peuvent ainsi se poser différemment à l'échelle d'une région, d'un département, d'une métropole, d'une zone d'activités, d'une zone rurale qui interrogent non seulement la question des conditions de travail dans les entreprises mais aussi les conditions d'accès à l'emploi et les périphériques liés à la mobilité, l'hébergement et les services proposés (notamment garde d'enfants, commerces, aménagement pour les personnes en situation de handicap). Elle vise aussi à mieux situer l'approche pour **favoriser l'accès à l'emploi aux personnes éloignées de l'emploi et aux personnes vulnérables**.

Comment les modalités d'actions de l'Aract Bretagne favorisent elles la **synergie d'acteurs des territoires et la co production ? Comment contribuer à une dynamique territoriale en mobilisant l'ensemble des acteurs locaux en faveur de nouveaux services développés et de nouvelles organisations de travail ?** Nos orientations doivent nous permettre de répondre à ces enjeux d'attractivité sectoriels et territoriaux tout en continuant à transférer nos méthodes et nos outils dans de nouveaux secteurs d'activité pour favoriser l'amélioration des conditions de travail.

4. Favoriser des parcours professionnels de qualité pour maintenir en emploi et prévenir la désinsertion professionnelle de toutes et tous

Organiser le travail et la gestion des parcours professionnels pour favoriser la place des séniors notamment et répondre aux enjeux d'allongement de la vie professionnelle doit permettre la **construction de parcours de qualité** en imbriquant parcours individuel et parcours professionnel. Cela répond d'une part, à la recherche d'une meilleure conciliation des temps de vie et d'autre part, aux risques de désinsertion professionnelle favorisés par l'usure professionnelle, l'augmentation des maladies chroniques évolutives, les risques professionnels élevés dans certains secteurs et selon les âges.

Le travail et le collectif peuvent ainsi être ressources pour favoriser un maintien en emploi durable par le développement de la coopération dans l'entreprise, levier d'engagement, de transmission du savoir et de développement de compétences. **L'approche territoriale inter entreprises peut être également une clé pour les petites entreprises** pour maintenir en emploi sur le territoire en lien avec le système d'acteurs.

Enfin, l'évolution de certains métiers et l'émergence de nouveaux posent la question du **développement des compétences** pour répondre à ces enjeux d'adaptation des emplois et des parcours professionnels. Comment demain les organisations du travail permettront elles de développer des connaissances et des compétences en situation de travail pour s'adapter aux transitions.

5. Soutenir un dialogue social de qualité à l'échelle des territoires et des entreprises

L'enjeu est de permettre aux acteurs du dialogue social territorial de **promouvoir et soutenir le dialogue social en entreprises**, plus particulièrement, afin d'agir pour l'amélioration des conditions de travail.

Soutenir la qualité du dialogue social consiste à agir sur trois niveaux : **la qualité des contenus** (maîtrise des sujets par les acteurs), **la qualité des processus du dialogue social** (fonctionnement des CSE et prise en charge des attributions SSCT, dynamiques de négociation), et **la qualité des relations entre les acteurs engagés** dans ce dialogue (direction, RP, encadrement intermédiaire, salariés, parfois parties prenantes extérieures) tout en veillant à l'articulation des dialogues social et professionnel.

L'Aract Bretagne poursuit sa contribution à la **campagne de renouvellement et de promotion du dialogue social en région Bretagne initiée par la DREETS** par l'outillage des acteurs d'entreprises et un appui aux instances paritaires régionales et départementales.

6. Renforcer la prise en compte du travail dans le cadre des transitions (écologique, environnementale, numérique) pour améliorer les conditions de travail

Le terme de transition s'est imposé depuis quelques années, à propos de sujets aussi variés que le développement du numérique, de l'évolution socio-démographique de la population active, ou de l'action à conduire face aux périls écologiques.

L'impact de ces transitions et leurs conséquences sur les conditions de travail doivent être explorés et expérimentés pour mieux anticiper, orienter, accompagner ces transformations de façon pertinente. A partir de situations concrètes identifiées, il s'agit d'aider un ensemble d'acteurs de branches, d'entreprises, du dialogue social, à qualifier **les liens entre transformations numériques, transitions écologiques et conditions de travail** pour agir.

Des expérimentations pourront être menées par filière, **en agriculture et agroalimentaire (exemple la raréfaction de la ressource en eau), ou par secteur dans le bâtiment et la rénovation** pour prendre en compte les effets sur la réalisation du travail. Nos travaux se feront également en synergie avec les réflexions menées dans le cadre du **PRST4 sur les changements climatiques et leurs impacts possibles en santé au travail**.

C'est aussi **accompagner ces mutations et l'écosystème d'acteurs territoriaux** (notamment les collectivités) en développant de nouveaux modèles plus soutenables (alliant l'environnement, le social et l'économique) avec des expérimentations menées à l'échelle de zones d'activités : avec d'une part, des agriculteurs en circuit court sur la construction d'une nouvelle offre de vente et d'autre part, des entreprises souhaitant mener une réflexion sur la transition écologique.

Enfin, l'enjeu sera de **partager et de valoriser ces actions pour mieux les diffuser à un ensemble d'acteurs** (entreprises, experts, partenaires sociaux, préventeurs) et de faire connaître également nos méthodes d'accompagnement (techniques de scénarisation, de simulation, et d'exposition interactive).



Des stratégies d'actions renforcées vers des secteurs et public cibles

Notre capacité à **travailler aux différentes échelles** (filière, branche, secteur, entreprise) et avec différents opérateurs (représentants de l'Etat et de la Région au niveau régional et départemental, OPCO, observatoires, consulaires, acteurs du dialogue social et de la santé au travail...) est à renforcer en favorisant des **approches sectorielles, territoriales et innovantes** (problématisation, méthodes et outils) pour améliorer l'impact de nos interventions vers nos cibles d'acteurs.

La recherche également d'une meilleure **synergie d'acteurs institutionnels, de partenaires, de la recherche et de l'innovation est à renforcer pour développer des coopérations** dans les territoires.

En 2024 -2025, l'Aract Bretagne renforcera ses actions dans les secteurs prioritaires en matière de conditions de travail et d'attractivité tels que **l'industrie en particulier l'agroalimentaire, l'agriculture, le bâtiment, le sanitaire, médico social, social, le commerce, le tourisme, le transport et la filière halieutique.**

Notre offre de services s'inscrira dans une logique de parcours thématique à la fois pour s'adapter à différentes cibles et niveaux d'apprentissage et apporter des conseils, des outils et des méthodes éprouvés, opérationnels et efficaces pour améliorer le travail et les conditions dans lesquelles il se réalise.

Une contribution active de l'Aract Bretagne aux productions Anact Aract et une coordination renforcée des projets nationaux dont PST/PRST

L'Aract Bretagne poursuit son investissement et son implication sur différents sujets travaillés en ateliers réseau pour alimenter la gamme éditoriale et contribuer à l'offre de services Anact Aract. A titre d'exemples, quelques documents de référence pour lesquels l'Aract Bretagne a contribué : **le référentiel QVCT, le Kit Violences Sexistes et Sexuelles au Travail à paraître, la note de repères méthodologiques pour l'évaluation différenciée des risques professionnels, des méthodes innovantes de scénarisation et d'exposition interactive.**

Une coordination a été mise en place entre **DGT- DREETS, ANACT-ARACT, pilotes des groupes PRST santé au travail des femmes** pour à la fois, valoriser les travaux initiés en région et mutualiser les ressources produites.



Des nouveaux dispositifs et leviers de financement pour favoriser des projets en faveur des conditions de travail

Un dispositif au service de l'innovation : La Fabrique des Conditions de Travail et Organisation

La Fabrique CTO est un dispositif au service de l'innovation cherchant à faire émerger des projets de R&D et d'innovation organisationnelle au sein des territoires et des branches professionnelles.

L'Aract Bretagne depuis 2023, contribue au pilotage national de ce nouveau dispositif et suit des projets retenus dans ce cadre en venant en appui aux porteurs de projet. Ce nouveau dispositif a permis de faire émerger deux projets bretons celui de Transfo Asso et de la CRESS avec pour ce dernier un projet innovant sur le sujet des transitions écologiques en 2023 2024.

Un dispositif financier pour soutenir des expérimentations à partir de nos fondamentaux : le Fonds pour l'Amélioration des Conditions de Travail

L'Aract Bretagne est également un acteur ressource pour tout porteur de projets (entreprises/associations, branches, fédérations, organisations professionnelles, préventeurs...) qui souhaite répondre aux appels à projets nationaux et thématiques. Dans ce cadre, l'Aract Bretagne suit **cinq projets régionaux retenus dans le cadre des 3 AAP de 2022 et 2023** (Logistique, Management, Risques professionnels, Attractivité, Industrie, Négociation collective). Chaque AAP donne lieu à une capitalisation des accompagnements.

Des consortiums d'acteurs régionaux pour répondre à des appels à projets : France 2030

L'Aract Bretagne contribue au projet structurant porté par EMC2 (pôle de compétitivité) pour répondre à l'appel à manifestation d'intérêt 2023 **France 2030 : Centre de Recherche, d'Expérimentation et de dissémination « L'Humain au cœur de l'Industrie 5.0 / Opérateur du Futur »**.

Elle a été également sollicitée par le **Pôle Valorial/chambre d'agriculture** pour contribuer à un AAP de la Banque des territoires (France 2030) en tant que partenaire expert pour l'appui à la construction d'un **observatoire QVCT** pour les éleveurs laitiers.

Priorités thématiques de travail 2024-2025

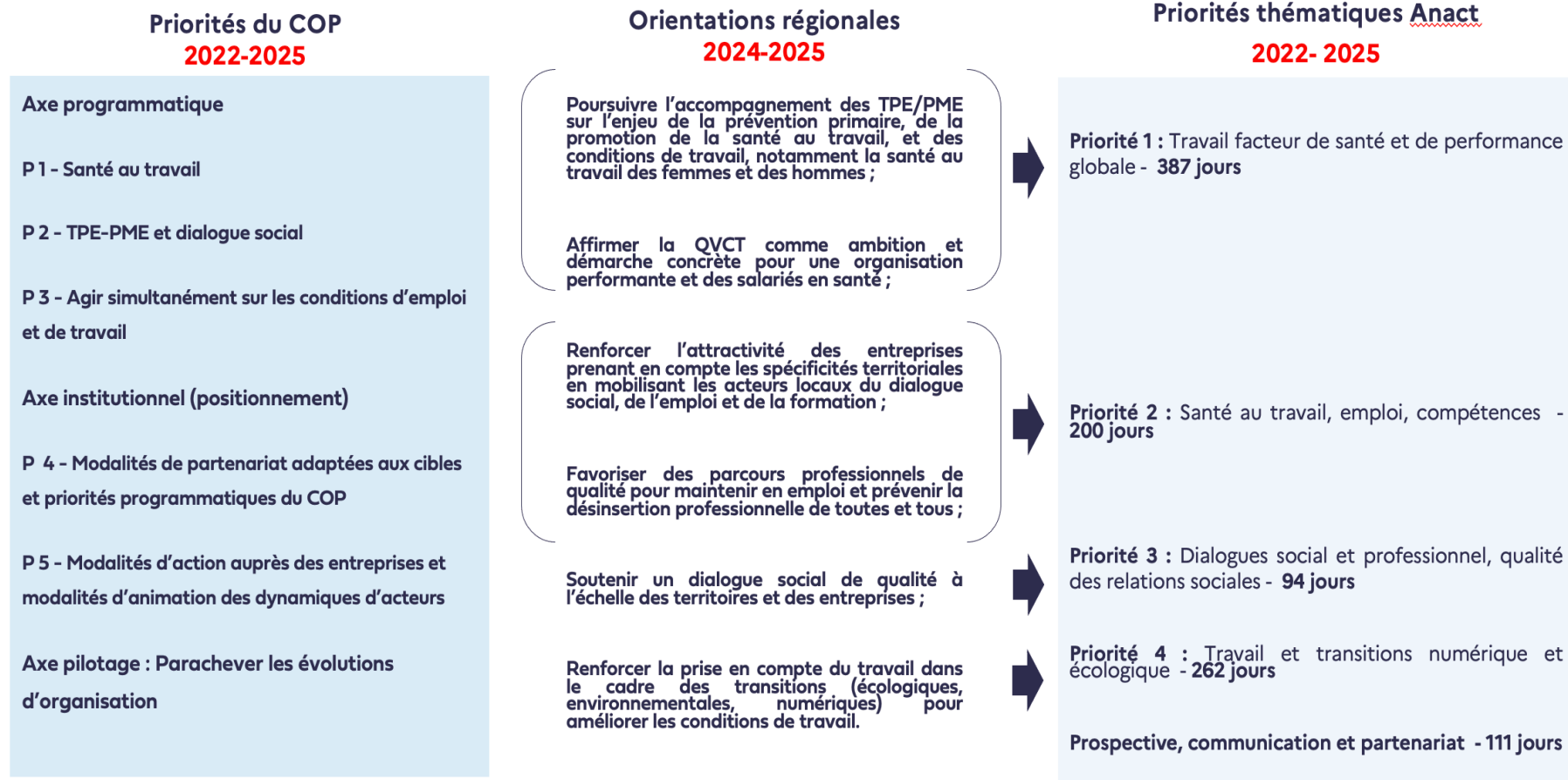


TABLEAU DE SYNTHÈSE DES PROJETS

Priorités thématiques	Objectifs et Projets structurants	Nb de jours	Page
Priorité 1 Travail, facteur de santé et de performance globale	Objectif 1 : Renforcer nos synergies d'actions avec les acteurs de la santé au travail – PRST 4 <i>Projet 1 A : Piloter et contribuer aux différents groupes régionaux PRST 4 et au CROCT</i>	60	P.18
	Objectif 2 : Expérimenter des méthodes et des outils QVCT en entreprises <i>Projet 2 A : Secteur Protection de l'enfance - Projet national – Piloter une action collective inter structures sur le département d'Ille et Vilaine</i> <i>Projet 2 B : Appui conseil et orientation de demandes entrantes d'entreprises sur la QVCT et accompagnement d'entreprises en fonction de priorités thématiques et sectorielles</i>	76	P.19
	Objectif 3 : Promouvoir et sensibiliser à la QVCT les acteurs relais et les préventeurs – PRST 4 <i>Projet 3 A : Proposer une offre de sensibilisation aux préventeurs et aux acteurs relais sur la QVCT</i>	47	47
	Objectif 4 : Capitaliser les méthodes et outils de l'évaluation différenciée des risques professionnels pour les femmes et les hommes – PRST 4 <i>Projet 4 A : Partager des repères méthodologiques avec les préventeurs et les entreprises pour engager une évaluation différenciée des RP</i>	29	29
	Objectif 5 : Capitaliser les enseignements aux niveaux régional et national sur les démarches QVCT et de prévention des risques professionnels <i>Projet 5 A : Secteur Agroalimentaire – Contribuer au projet partenarial ABEA – BDI – CARSAT « Prévention des TMS et numérique »</i> <i>Projet 5 B : Secteurs Logistique, Pêche - Suivre les projets FACT retenus</i> <i>Projet 5 C : Copiloter l'atelier réseau QVCT et contribuer aux ateliers réseaux thématiques</i>	35	P.21
	Objectif 6 : Diffuser et transférer nos méthodes et outils sur le management du travail dans les secteurs du sanitaire et du médico social <i>Projet 6 A : Secteur fonction publique hospitalière - Projet national – Construire un parcours de formation hybride à destination de la fonction de direction et d'encadrement</i> <i>Projet 6 B : Secteur médico social – Expérimenter une action collective inter établissements « Parcours sur le management du travail » avec l'ARS Bretagne</i> <i>Projet 6 C : Construire et animer un Cycle de webinaires en partenariat avec OPCO Santé/CREAI/ARS</i>	20	P.22
	Objectif 7 : Capitaliser les enseignements aux niveaux régional et national sur les démarches QVCT et de prévention des risques professionnels <i>Projet 7 A : Secteur Agroalimentaire – Contribuer au projet partenarial ABEA – BDI – CARSAT « Prévention des TMS et numérique »</i> <i>Projet 7 B : Secteurs Logistique, Pêche - Suivre les projets FACT retenus</i> <i>Projet 7 C : Copiloter l'atelier réseau QVCT et contribuer aux ateliers réseaux thématiques</i>	64	P.23
Objectif 8 : Diffuser et transférer nos méthodes et outils sur le management du travail dans les secteurs du sanitaire et du médico social <i>Projet 8 A : Secteur fonction publique hospitalière - Projet national – Construire un parcours de formation hybride à destination de la fonction de direction et d'encadrement</i> <i>Projet 8 B : Secteur médico social – Expérimenter une action collective inter établissements « Parcours sur le management du travail » avec l'ARS Bretagne</i> <i>Projet 8 C : Construire et animer un Cycle de webinaires en partenariat avec OPCO Santé/CREAI/ARS</i>	56	P.26	

Priorités thématiques	Objectifs et Projets structurants	Nb de jours	Page
Priorité 1 Travail, facteur de santé et de performance globale	Objectif 7 : Diffuser et transférer nos méthodes d'actions pour développer des démarches QVCT vers les TPE et PME	69	P.29
	<p><i>Projet 7 A : Secteurs Commerce et Tourisme – Finaliser une action collective en partenariat avec la CCI 56 et la déployer sur un autre département</i></p> <p><i>Projet 7 B : Secteur de l'artisanat et professions libérales - Copiloter le Trophée Quali'vie en partenariat avec l'U2P/CPRIA</i></p> <p><i>Projet 7 C : Animer des ateliers thématiques et des formations socles à destination des entreprises, préventeurs, OS/OP, consultants</i></p> <p><i>Projet 8 D : Intervenir auprès de futurs professionnels RH, de la prévention au travail et de direction en partenariat avec les universités bretonnes</i></p>	10 13 35 11	
	Mission transverse égalité intégrée Objectif 8 : Diffuser et transférer nos méthodes en faveur de l'égalité professionnelle et de la prévention au sexisme	14	P.33
	<p><i>Projet 8A : Capitaliser et concevoir un kit de prévention des Violences Sexistes et Sexuelles au Travail (VSST) pour les référents</i></p> <p><i>Projet 8 B : Animer des ateliers thématiques à destination des entreprises, préventeurs, OS/OP, consultants</i></p>	7 7	
Priorité 2 Santé au travail, emploi, compétences	Objectif 9 : Renforcer l'attractivité des entreprises par les conditions de travail dans des secteurs en tension	49	P.35
	<p><i>Projet 9 A : Secteur transport routier de marchandise - Finaliser l'action collective amélioration des conditions de travail des exploitants en partenariat FNTR, carsat, AFT et capitaliser</i></p> <p><i>Projet 9 B : Secteur transport routier de marchandises - Mener une enquête sur le turn-over des conducteurs routiers et construire une expérimentation en 2025 en partenariat avec l'AFT</i></p> <p><i>Projet 9 C : Secteurs du transport des voyageurs et Industrie - Suivre les projets retenus du FACT Attractivité de la FNTV et du FACT Industrie du Club Saint Brieuc Entreprises</i></p> <p><i>Projet 9 D : Animer des ateliers thématiques et diffuser le Kit « Attractivité et QVCT » pour les animateurs de démarches QVCT dans le médico social</i></p>	20 2 6 21	
	Objectif 10 : Agir pour la Prévention des conduites addictives avec l'animation d'un écosystème d'acteurs et de préventeurs	88	P.39
	<p><i>Projet 10 A : Secteur Bâtiment et collectivité - Piloter deux actions collectives, une en partenariat avec l'OPBTP, FRTP et l'autre avec la communauté de communes VHBC</i></p> <p><i>Projet 10 B : Animer des ateliers thématiques et les clubs Esper en partenariat avec France Addiction, Mildeca – projet national</i></p>	68 20	

Priorités thématiques	Objectifs et Projets structurants	Nb de jours	Page
Priorité 2 Santé au travail, emploi, compétences	Objectif 11 : Agir pour la Prévention de la désinsertion professionnelle par l'organisation du travail <i>Projet 11 A : Appui conseil et orientation de demandes entrantes d'entreprises et accompagnement d'entreprises en fonction de priorités thématiques et sectorielles</i> <i>Projet 11 B : Expérimenter dans le cadre PRST 4 une action sur l'usure professionnelle à l'aide de l'entretien de mi carrière (relation entreprises/services de santé au travail/cellule PDP)</i> <i>Projet 11 C : Animer des ateliers thématiques à destination des entreprises, préventeurs, OS/OP, consultants</i>	43 10 20 13	P.41
	Objectif 12 : Favoriser le maintien en emploi et en bonne santé des séniors dans les TPE <i>Projet 12 A : Explorer le lien sens au travail et engagement, coopération par la transmission du savoir dans les TPE</i> <i>Projet 12 B : Piloter une action collective pour favoriser le maintien en emploi des séniors dans les TPE et capitaliser les actions inter régionales Pays de Loire et Nouvelle Aquitaine</i>	20 10 10	P.44
Priorité 3 Dialogues social et professionnel, qualité des relations sociales	Objectif 13 : Soutenir les instances paritaires régionales par différentes modalités d'appuis <i>Projet 13 A : Venir en appui à l'animation des ODDS</i> <i>Projet 13 B : Concevoir un motion design et réaliser un retour d'expériences de représentants de proximité et de référents</i> <i>Projet 13 C : Expérimenter une intervention « dialogue social et jeunes » en partenariat avec l'ODDS 35 et l'IGR IAE de Rennes</i>	40 19 18 3	P.46
	Objectif 14 : Capitaliser et transférer des méthodes et des outils à destination des acteurs du dialogue social en entreprise <i>Projet 14 A : Expérimenter un parcours sur le fonctionnement du CSE en partenariat avec l'UDES et la DREETS pour les représentants direction et salariés</i> <i>Projet 14 B : Suivre le projet retenu dans le cadre du FACT négociation collective</i> <i>Projet 14 C : Animer des ateliers thématiques et une offre de formation socle à destination des entreprises, préventeurs, OS/OP, consultants</i>	47 32 10 5	P.49
Priorité 4 Travail, transitions numérique et écologique	Objectif 15 : Soutenir l'innovation dans le champ des conditions de travail <i>Projet 15 A : Copiloter la Fabrique des Conditions de Travail - dispositif innovant national</i> <i>Projet 15 B : Soutenir des projets innovants visant à outiller les acteurs économiques sur les transitions écologiques et numériques</i>	47 20 27	P.52

Priorités thématiques	Objectifs et Projets structurants	Nb de jours	Page
Priorité 4 Travail et transitions numérique et écologique	Objectif 16 : Agir pour l'amélioration des conditions de travail dans le cadre de la transition écologique	57	P.54
	<i>Projet 16 A : Secteur Bâtiment (rénovation) – Explorer et expérimenter l'impact de la transition écologique sur le travail</i>	20	
	<i>Projet 16 B : Secteur Agriculture – Etudier l'impact de la raréfaction de l'eau sur le travail agricole et des conditions de travail – Action inter-régionale Nouvelle Aquitaine et Bretagne</i>	10	
	<i>Projet 16 C : Secteur Agriculture – Poursuivre l'action circuits courts et capitaliser en partenariat avec le GAB</i>	10	
	<i>Projet 16 D : Attractivité du territoire – Accompagner un collectif d'entreprises (zone d'activités) à agir conjointement sur la transition écologique et les conditions de travail en partenariat avec Rennes Métropole</i>	17	
	<i>Projet 16 E : Animer des ateliers thématiques à destination des entreprises, préventeurs, OS/OP, consultants</i>		
	Objectif 17 : Explorer et expérimenter de nouvelles organisations du travail	35	P.59
	<i>Projet 17 A : Appui conseil, orientation et accompagnement de demandes entrantes d'entreprises sur de nouvelles organisations du travail dont temps de travail en fonction des priorités thématiques et sectorielles</i>	23	
	<i>Projet 17 B : Multi-sectoriel - Expérimenter des techniques de scénarisation pour simuler de nouvelles organisations de travail et projeter le travail de demain</i>	12	
	Objectif 18 : Expérimenter et accompagner les établissements sanitaires et médico-sociaux à l'intégration d'outils numériques	118	P.61
	<i>Projet 18 A : Copiloter le projet DGOS travail et numérique en santé – projet national</i>	23	
	<i>Projet 18 B : Secteur médico social - Expérimenter avec 4 établissements la mise en place d'un outil numérique en partenariat avec l'ARS, GCS e-santé</i>	32	
	<i>Projet 18 C : Secteur médico social – Concevoir et organiser une exposition interactive favorisant la prise en compte du travail dans les projets numériques</i>	35	
	<i>Projet 18 D : Animer une action de formation à destination du GRADeS Bretagne « Transformation du travail et e-santé »</i>	8	

Priorité 5 Renforcer notre visibilité et l'appropriation de nos méthodes et outils	Objectif 19 : Rendre visible nos méthodes et nos outils à des acteurs cibles et avec différents leviers de communication <i>Projet 19 A: Se doter d'une stratégie de communication régionale et nationale (plateforme de marque) pour renforcer notre visibilité</i>	73	P.65
	Objectif 20: Développer le partenariat et promouvoir le dispositif FACT pour déployer notre approche <i>Projet 20 A : Cibler des partenariats pour toucher nos cibles et faire connaître les dispositifs pour transférer au plus grand nombre nos méthodes et outils</i>	30	P.66
Total des jours programmés		1047	

LES PROJETS 2024

TRAVAIL, FACTEUR DE SANTE ET DE PERFORMANCE GLOBALE

Objectif 1 : Renforcer nos synergies d'actions avec les acteurs de la santé au travail – PRST 4

Projet 1 A : Piloter et contribuer aux différents groupes régionaux PRST 4 et au CROCT









Contexte et objectif du projet

L'Aract Bretagne poursuit sa contribution par le pilotage des groupes « QVCT » et « Santé au travail des femmes » et participe à 8 autres actions du PRST 4, dans le cadre de ce 4^{ème} plan régional (PST4) en Bretagne pour la période 2021-2025. Cela s'inscrit en continuité des actions du précédent PRST et le complète avec notamment deux actions propres au territoire breton : l'une en direction du secteur des entreprises de l'abattage et de la transformation de viandes bovines et porcines et l'autre en direction de la filière halieutique. A noter également depuis 2023, la mise en place d'une coordination DGT/Anact-Aract avec les régions mobilisées dans des actions en faveur de la santé au travail des femmes.

Détail de l'action



L'Aract Bretagne contribue aux travaux engagés dans les groupes de travail auxquels elle participe en soutenant la dynamique partenariale en faveur notamment de la santé au travail par une approche sectorielle (sanitaire et médico social, aide à domicile, filière halieutique, établissements d'abattage et de transformation de viande), et en faveur de la QVCT pour toutes et tous, de la prévention de la désinsertion professionnelle, de la prévention des risques psychosociaux, de la santé au travail des femmes. L'Aract devrait aussi contribuer à une nouvelle action sur les transitions environnementales afin de mieux anticiper et limiter leur impact sur les risques professionnels.

	Cibles	Consultants, entreprises, préventeurs, partenaires sociaux, entreprises
	Livrables	Livrables réalisés dans le cadre des différents groupes de travail et d'expérimentations menées comme l'évaluation sexuée des risques professionnels, l'animation en région de deux réseaux de consultants RPS et QVCT, liste active et actualisée des consultants signataires de la charte régionale RPS et celle nationale de RéflexQVT, partage de ressources mises à disposition par les préventeurs sur une thématique, action partenariale co-construite.
	Partenaires	Préventeurs et partenaires sociaux membres désignés du CROCT et participants aux groupes de travail du PRST 4.
	Budget temps	60 jours
	Financeurs	DREETS Bretagne et Conseil Régional de Bretagne dans le cadre du CPER.
	Pilote du projet	Véronique Bouyaux, directrice et les chargé-e-s de missions participant-e-s aux groupes de travail du PRST4

LES PROJETS 2024

TRAVAIL, FACTEUR DE SANTE ET DE PERFORMANCE GLOBALE

Objectif 2 : Expérimenter des méthodes et des outils QVCT en entreprises

Projet 2 A : Secteur Protection de l'enfance - Projet national – Piloter une action collective inter structures



Contexte et objectif du projet

Le ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées impulse, depuis 2018, une stratégie de développement et de promotion de l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail. En partenariat avec l'Anact, de nombreuses expérimentations ont été menées à destination des établissements médico-sociaux (EHPAD et établissements PH) sur toutes les régions et ont permis l'élaboration d'un guide pratique. Depuis 2022, la Direction générale de la cohésion sociale souhaite étendre cette stratégie au champ social, et notamment vers le secteur de la protection de l'enfance. Dans ce cadre, l'ANACT a signé une convention nationale de partenariat afin d'expérimenter des dispositifs d'accompagnement dans les établissements sociaux de certains départements.

Détail de l'action

Pour ce projet, 3 départements frontaliers de Bretagne et Pays de Loire sont concernés. Cela nous amène à travailler conjointement entre l'Aract Bretagne et Pays de Loire afin de construire un partenariat avec chacun des conseils départementaux respectifs (chef de file de la politique de protection de l'enfance) en vue de mettre en place 2 actions collectives par territoire départemental. Les objectifs poursuivis sont ainsi de :

- accompagner 10 structures de protection de l'enfance et/ou du champ social par département, dans la mise en place d'une démarche QVCT (1 action menée par un.e chargé.e de missions de l'Aract et 1 par un cabinet de consultant ayant répondu au marché de l'ANACT soutenu par l'Aract).
- capitaliser et dégager des enseignements permettant l'adaptation du kit pratique déjà publié « démarche QVCT des ESMS ».

	Cibles	Structures de la protection de l'enfance et/ou sociales, partenaires sociaux, Consultants
	Livrables	Ajustement du guide pratique « Démarche QVCT en ESMS » pour les établissements sociaux en intégrant les enseignements issus des actions collectives avec les spécificités rencontrées dans le champ du social
	Partenaires	Conseil départemental, services de protection judiciaire de la jeunesse, services de santé, observatoire de la protection de l'enfance, associations PE .
	Budget temps	47 jours
	Financiers	DGCS dans le cadre de la convention partenariale avec l'ANACT
	Pilote du projet	Véronique Bouyaux, directrice et Céline Fleury, chargée de missions

LES PROJETS 2024

TRAVAIL, FACTEUR DE SANTE ET DE PERFORMANCE GLOBALE

Objectif 2 : Expérimenter des méthodes et des outils QVCT en entreprises

Projet 2 B : Appui conseil et orientation de demandes d'entreprises sur la QVCT et accompagnement en fonction des priorités thématiques et sectorielles



Contexte et objectif du projet

Toute entreprise contactant l'Aract bénéficie d'un entretien avec un-e chargé-e de missions avec l'intention de l'orienter vers d'autres partenaires selon ses besoins, et/ou de lui proposer une analyse de la demande si son intention exprime la volonté d'engager une démarche de qualité de vie et des conditions de travail, favorisant les relations sociales, la performance de l'entreprise et la santé des salariés. Après étude en équipe de l'analyse de la demande, soit celle-ci aboutit à une proposition d'accompagnement de l'Aract, soit à une synthèse qui permettra à l'entreprise la rédaction d'un cahier des charges pour se faire accompagner par un tiers intervenant.

Détail de l'action

Lors de la réception d'une demande, celle-ci est orientée vers un chargé de missions qui réalise un premier contact téléphonique. Selon la nature de la sollicitation, celle-ci peut être analysée en équipe pour décider de l'orientation à donner, si besoin vers d'autres partenaires extérieurs, ou donner lieu à une analyse de la demande en présentiel avec le ou la chargé-e-s de mission concerné-e-s par la problématique.

Dans ce dernier cas, une rencontre se traduit systématiquement par des entretiens auprès des représentants de la direction et du personnel pour identifier le contexte, les enjeux et les attentes respectives. Elle peut aboutir ensuite soit à une orientation vers des consultants soit à une proposition d'accompagnement par l'Aract si le contexte est favorable pour expérimenter nos outils et méthodes des thématiques émergentes ou en lien avec les orientations de la programmation régionale de l'Aract Bretagne (priorités sectorielles de l'industrie, de l'agriculture, du bâtiment, du sanitaire et médico sociaux).

	Cibles	Entreprises TPE/PME, associations et établissements des fonctions publiques Etat, Collectivités territoriales, partenaires
	Livrables	Proposition d'intervention ou notes de synthèse d'analyse de la demande
	Partenaires	DREETS Bretagne et Conseil Régional de Bretagne dans le cadre du CPER.
	Budget temps	29 jours
	Financeurs	DREETS Bretagne et Conseil Régional de Bretagne dans le cadre du CPER. Entreprises
	Pilote du projet	Véronique Bouyaux, directrice et toute l'équipe de l'Aract Bretagne

LES PROJETS 2024

TRAVAIL, FACTEUR DE SANTE ET DE PERFORMANCE GLOBALE

Objectif 3 : Promouvoir et sensibiliser à la QVCT les acteurs relai et les préventeurs – PRST 4

Projet 3 A : Proposer une offre de sensibilisation aux préventeurs et aux acteurs relai sur la QVCT



Contexte et objectif du projet

Les préventeurs du PRST de l'action n° 10 ont exprimé leur souhait de poursuivre les coopérations entre partenaires pour promouvoir la QVCT afin de susciter des demandes d'entreprises et d'accompagner davantage de démarches. Le Croct du 13 décembre 2023 a sollicité l'engagement de ses structures et organisations membres pour réaffirmer les messages clés des ANI de 2013 et de 2020, intégrés au référentiel QVCT de l'Anact, et s'inscrire dans un parcours de sensibilisation et d'outillage méthodologique afin d'enrichir leurs offres de services.

Détail de l'action



L'Aract Bretagne, avec ses partenaires, souhaite ainsi poursuivre la mise en œuvre des objectifs de l'action n°10 du PRST :

1. Impulser et valoriser les démarches QVCT en entreprises,
2. Animer un réseau de consultants en région pour développer la qualité de l'offre QVCT,
3. Consolider le partage et l'appropriation des fondamentaux de la QVCT entre préventeurs,
4. Acculturer les acteurs du dialogue social dans l'entreprise et sur le territoire.

	Cibles	Consultants, entreprises, préventeurs, partenaires sociaux
	Livrables	Animation d'ateliers de sensibilisation et d'outillage méthodologique sur la QVCT auprès préventeurs et des partenaires sociaux, en complément de leurs offres de services déjà proposées aux entreprises, aux membres CSE ou aux consultants.
	Partenaires	Préventeurs et partenaires sociaux membres désignés du CROCT et participants aux groupes de travail du PRST 4.
	Budget temps	35 jours
	Financeurs	Convention spécifique avec le pôle Travail de la DREETS Bretagne
	Pilote du projet	Véronique Bouyaux, directrice et Florent Arnaud, chargé de missions

LES PROJETS 2024

TRAVAIL, FACTEUR DE SANTE ET DE PERFORMANCE GLOBALE

Mission transverse égalité intégrée

Objectif 4 : Capitaliser les méthodes et outils de l'évaluation différenciée des risques professionnels pour les femmes et les hommes – PRST4

Projet 4 A : Partager des repères méthodologiques avec les préventeurs et les entreprises pour engager une évaluation différenciée des risques professionnels.

Contexte et objectif du projet



Accompagner les entreprises pour agir en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est une priorité du contrat d'objectif de l'Anact et de ses Aract, déclinée dans le programme d'activité annuel de l'Aract Bretagne. Dans la continuité du précédent, le PRST 4 breton reconduit l'action « Santé au travail des femmes » et prévoit une expérimentation terrain pour tester l'approche et des méthodes, en vue de l'outillage des acteurs d'entreprise et des préventeurs institutionnels à la mise en place de démarches de prévention sexuées qui s'amorcent par l'évaluation des risques professionnels afin de prendre en compte l'impact différencié de l'exposition aux risques en fonction du sexe, tel prévu par l'article L. 4121-3 du code du travail.

Détail de l'action



L'Aract a terminé en 2023 l'accompagnement de Primel Plabennec (Groupe Sill), site de production de plats cuisinés congelés qui emploie près de 90 salariés, sur l'approche sexuée de la prévention des risques professionnels. Suite à la réalisation de la 1^{ère} étape de pré-diagnostic, la seconde étape de diagnostic a été ciblée sur l'atelier de fabrication de pâte feuilletée, en lien avec un projet de l'entreprise d'amélioration du process.

Dans le prolongement de cette expérimentation qui contribue à alimenter les travaux de l'Anact pour des repères méthodologiques sur l'évaluation différenciée des risques professionnels, l'Aract valorisera ces travaux avec les membres du groupe de travail dédié du PRST breton, et avec les collègues Anact-Aract pour la production en cours d'une note de repères méthodologiques à destination des préventeurs en priorité.

	Cibles	Préventeurs du groupe santé au travail des femmes du PRST (action n°2). Les préventeurs institutionnels en région, les préventeurs d'entreprises, les consultants IPRP.
	Livrables	Repères méthodologiques pour l'évaluation différenciée des risques professionnels, pour les femmes et les hommes, à destination des préventeurs en priorité
	Partenaires	Préventeurs et partenaires sociaux membres désignés du CROCT et participants au groupe santé au travail des femmes et aux autres groupes du PRST4
	Budget temps	20 jours
	Financeurs	Convention spécifique avec le Pôle Travail de la DREETS.
	Pilote du projet	Florent Arnaud, chargé de missions

LES PROJETS 2024

Travail, facteur de santé et de performance globale

Objectif 5 : Capitaliser les enseignements au niveau régional et national sur les démarches QVCT et de prévention des risques professionnels

Projet 5 A : Secteur Agroalimentaire – Contribuer au projet partenarial ABEA – BDI – CARSAT « Prévention des TMS et numérique »



Contexte et objectif du projet

Un partenariat est engagé depuis mars 2022 entre l'Aract, la Carsat Bretagne, BDI et l'Abeya pour travailler à une meilleure prise en compte de l'homme au travail et des enjeux de prévention au sein des industries agroalimentaires en région. La première année de travail en commun a permis une inter-connaissance de nos rôles et missions respectifs et de partager un socle commun sur la prévention des TMS. Ce travail a permis une contribution au CFIA 2023 et une mise en visibilité sur le plateau « Usine Agro du Futur ». Nous avons co-construit un projet pour réaliser un retour d'expériences d'entreprises bretonnes sur l'utilisation d'outils numériques de captation de mouvement dans une démarche de prévention des TMS, afin de capitaliser sur l'intérêt et les limites de ces outils.

Détail de l'action

La première étape vise à situer l'utilisation de ces outils de capture de mouvement dans une démarche de prévention des TMS à partir d'un retour d'expériences d'entreprises sur les fonctionnalités et l'usage de ces outils, pour produire une note de synthèse sur leurs intérêts, limites et conditions d'utilisation.

La seconde étape sera de valoriser ces enseignements, notamment dans le cadre du PRST (TMS, conception des lieux et situations de travail), et de contribuer le cas échéant au développement de ces outils et à leur éventuel déploiement.

	Cibles	Entreprises TPE PME (direction, CSE/CSSCT, préventeurs internes), les préventeurs institutionnels en région
	Livrables	Note d'enseignements issus du retour d'expériences d'entreprises, à partir d'un recueil d'informations sur l'utilisation de capteurs de mouvements dans des démarches d'entreprises de prévention des TMS
	Partenaires	Carsat Bretagne, BDI, ABEA
	Budget temps	3 jours
	Financeurs	DREETS Bretagne et Conseil Régional de Bretagne dans le cadre du CPER.
	Pilote du projet	Florent Arnaud, chargé de missions

LES PROJETS 2024

TRAVAIL, FACTEUR DE SANTE ET DE PERFORMANCE GLOBALE

Objectif 5 : Capitaliser les enseignements au niveau régional et national sur les démarches QVCT et de prévention des risques professionnels

Projet 5 B : Secteurs logistique, pêche - Suivre les projets fact retenus

Contexte et objectif du projet



En 2023-24, le Fonds pour l'Amélioration des Conditions de travail (dispositif d'aide publique géré par l'Anact) soutient en Bretagne 3 projets en faveur de l'amélioration des conditions de travail dans le secteur de la logistique et de la pêche.







Deux projets font suite à l'appel à projet « agir sur les conditions de travail dans la filière logistique » :

- Le projet Bretagne Supply Chain mène une action collective avec 9 entreprises du territoire avec une approche visant à identifier et à agir sur les causes externes .
- Le projet Tout en vélo est composé d'un réseau de coopératives indépendantes travaillant dans la cyclo logistique urbaine pour la livraison du dernier km. Le réseau mène une réflexion sur les conditions de travail des salariés et la prévention des risques.

Le 3^{ème} projet a été déposé hors appel à projet. La filière pêche au regard de l'évolution de la loi pour préserver l'environnement souhaite faire évoluer leurs caisses en polystyrène vers des caisses plastique réemployables dans l'ensemble des maillons de la filière pêche. Pour ce faire, elle souhaite prendre en compte les impacts que cela peut engendrer sur les conditions de travail.

Détail de l'action

L'Aract Bretagne va participer aux différents temps forts des projets et ainsi participer à la formalisation des enseignements en lien avec les consultants et les porteurs de projet. Le projet de la filière pêche pourra aussi nourrir les travaux du groupe PRST « filière halieutique ».

	Cibles	Consultants, entreprises, préventeurs, partenaires sociaux, filière pêche, scop tout en vélo
	Livrables	Notes d'enseignements issus des accompagnements consultants dans le cadre du FACT
	Partenaires	Supply chain Bretagne, France Filière Pêche, Scic tout en vélo, consultants, Dreets, Carsat Le groupe PRST filière halieutique (Carsat/IMP/AMIEM-STC/DREETS, ABAPP)
	Budget temps	22 jours
	Financeurs	DREETS Bretagne et Conseil Régional de Bretagne dans le cadre du CPER. Anact.
	Pilote du projet	Coralie Guillou, chargée de missions et Florent Arnaud, chargé de missions

LES PROJETS 2024

TRAVAIL, FACTEUR DE SANTE ET DE PERFORMANCE GLOBALE

Objectif 5 : Capitaliser les enseignements au niveau régional et national sur les démarches QVCT et de prévention des risques professionnels

Projet 5 C : Co-piloter l'ATR QVCT et contribuer aux ateliers réseaux thématiques



Contexte et objectif du projet







Il s'agit de s'appuyer sur les temps d'accompagnements et interventions « terrain » menés au sein de structures privées et publiques afin de venir enrichir la réflexion par l'expérience du réel. Ces actions portent sur la démarche QVCT, la prévention des RPS et l'organisation du dialogue social en fonction publique d'état ou territoriale, le management du travail comme levier de la QVCT dans ces organisations. L'Aract co-pilote l'atelier réseau QVCT et contribue à partir de ses expériences terrain aux groupes de travail associés. L'Aract participe également aux ateliers réseaux sur la fonction publique et sur le management du travail

Pour alimenter les travaux de ces ATR, nous pourrions notamment nous appuyer sur le retour d'expérience de trois interventions « terrain ». Ces actions portent sur la démarche QVCT, le management du travail, la prévention des RPS et l'organisation du dialogue sociale dans la fonction publique d'état ou territoriale, comme levier de la QVCT dans ses organisations.

Détail de l'action

Dans le cadre de l'intervention de type « formation-action » sur la QVCT menée en 2023 auprès d'un nouveau service du Rectorat de l'Académie de Rennes et d'un premier temps d'accompagnement d'une direction de Conseil Départemental, l'Aract Bretagne souhaite capitaliser sur ces deux expériences en évaluant à la fois la démarche engagée, ses conditions de mise en œuvre et les premiers résultats produits. Il s'agit aussi de mener une réflexion sur ces 2 accompagnements pour dégager des éléments spécifiques (ou non) de la fonction publique. Ces éléments auront vocation à alimenter notamment les ATR QVCT et Fonction publique du réseau.

La troisième action sur le management du travail qui sera finalisée en 2024 pourra alimenter l'ATR management. Enfin, pour accompagner le nouveau référentiel QVCT, de nouveaux outils seront également proposés et diffusés. Aussi, afin de préparer la QVCT de demain, des réflexions seront menées pour prendre en compte les enjeux notamment RSE, de performance.

	Cibles	Structures de fonction publique (Education nationale, Conseil départemental) Consultants, entreprises, préventeurs, partenaires sociaux
	Livrables	Livrables réalisés dans le cadre des interventions menées et note de capitalisation
	Partenaires	Ateliers Réseau QVCT (co-pilotage), Management, Fonction Publique
	Budget temps	39 jours
	Financeurs	Anact
	Pilote du projet	Véronique Bouyaux, directrice, Florent Arnaud, Damien Leduc, Coralie Guillou et Céline Fleury chargé.e.s de missions

LES PROJETS 2024

TRAVAIL, FACTEUR DE SANTE ET DE PERFORMANCE GLOBALE

Objectif 6 : Diffuser et transférer nos méthodes et outils sur le management du travail dans les secteurs du sanitaire et du médico-social

Projet 6 A : Secteur fonction publique hospitalière, secteur médicosocial (public, privé non lucratif) - projet national – Construire un parcours de formation hybride à destination des "managers" (Direction, encadrement)



Contexte et objectif du projet

Pour développer l'attractivité des métiers du soin et de l'autonomie, l'Anact est chargée de construire et d'accompagner le déploiement d'un parcours de formation hybride (modules présentiels & digitaux : teaser, e-learning, serious game) et escape game... commun à l'ensemble des managers des métiers du soin et de l'autonomie, d'une durée totale d'environ 4 jours. Un parcours de formation sur 4 à 6 mois pour apprendre à « intégrer la QVCT dans son travail de manager », et qui progressivement engagera l'animation de communautés managériales. L'objectif général du parcours est d'outiller les managers pour construire avec leurs équipes de nouvelles façons de travailler qui concilient QVCT, santé et efficacité, notamment par la mise en place et l'animation d'espaces de discussion sur le travail. Il est destiné à 22 900 managers de l'hôpital public, 47 000 managers des établissements et services pour personnes âgées, handicapées adultes et enfants, protection de l'enfance, adultes en difficulté, services d'aide à domicile. 1 équipe projet Anact est mobilisée, avec un pilotage national, et une 10aine de chargés de missions Aract.

Détail de l'action

L'Aract Bretagne contribue à ce projet dans deux registres depuis le 1^{er} trimestre 2023. Le registre de la conception des modules du parcours de formation : une attention particulière est portée sur un module intitulé « tester l'expérimentation », qui nécessite le développement d'un serious game en format digital. Une collaboration avec une agence spécialisée a été engagée au cours du dernier trimestre 2023.

Le registre du test du parcours : une structure bretonne du secteur médico-social (multi établissements) a donné son accord pour déployer le parcours en format « test » auprès d'un collectif de managers (profils direction et management intermédiaire). La finalisation de la conception des modules est programmée au cours du 1^{er} trimestre 2024. Le démarrage des tests « terrain » se déroulera d'avril à septembre 2024, et donnera ensuite lieu à des évaluations afin de procéder à l'ensemble des ajustements nécessaires.

	Cibles	Etablissements relevant de la fonction publique hospitalière (CHU, CH, EHPAD ...). Etablissements privés non lucratifs de l'autonomie, du handicap adultes et enfants, de la protection de l'enfance, des adultes en difficulté (EHPAD, MAS, ESAT, FO, IME, ITEP, MECS, CHRS...)
	Livrables	Parcours de formation, supports pédagogiques, modules digitaux.
	Partenaires	DGOS, DGCS
	Budget temps	30 jours
	Financeurs	DGOS, DGCS.
	Pilote du projet	Damien Leduc, chargé de missions

LES PROJETS 2024

TRAVAIL, FACTEUR DE SANTE ET DE PERFORMANCE GLOBALE

Objectif 6 : Diffuser et transférer nos méthodes et outils sur le management du travail dans les secteurs du sanitaire et du médico-social

Projet 6 B : Secteur médico-social – expérimenter une action collective inter établissements à destination des collectifs de direction/encadrement « Manager le travail pour favoriser la QVCT »









Contexte et objectif du projet

Différents secteurs dont celui du sanitaire et du médico-social sont confrontés, depuis plusieurs années, à d'importantes difficultés de recrutement, de santé au travail et de conditions de travail. La crise sanitaire a renforcé depuis 2020 certaines de ces difficultés ainsi que l'urgence de reconnaître les personnels dans leurs missions. Trouver un sens collectif pour fédérer une équipe autour d'un projet commun devient essentiel pour la performance de l'équipe et la qualité de vie et des conditions de travail des personnes. Dans ce contexte, le réseau Anact – Aract travaille avec ses partenaires régionaux et nationaux à définir des actions permettant de renforcer les compétences managériales des directions et encadrants de proximité d'établissements médico sociaux, ainsi qu'à développer les échanges de pratiques au sein des équipes avec notamment une approche par le management du travail comme levier de la QVCT dans les établissements.

Détail de l'action

L'Aract Bretagne anime depuis avril 2023 un dispositif "manager le travail pour favoriser la QVCT", auprès de 8 collectifs de direction / encadrement d'établissements des départements d'Ille et Vilaine et du Morbihan. Ce dispositif comporte 5 temps collectifs thématiques réalisés entre avril et décembre 2023. Chaque établissement bénéficie d'un temps d'appui individuel de 2 jours afin de faciliter le passage à l'action (innovation organisationnelle ou managériale, amélioration de l'existant), accompagnement individuel qui se poursuit au cours du 1er semestre 2024. Au 1er trimestre 2024 seront mis en place une évaluation de ce dispositif, ainsi que la formalisation des enseignements dégagés en lien avec les apports et témoignages des bénéficiaires. Ces éléments pourront nourrir l'offre de services des différents partenaires de l'action à destination des acteurs du secteur, et auront vocation à alimenter la réflexion et l'action sur de nouveaux sujets de travail ayant émergé au cours de ce dispositif.

	Cibles	8 équipes de direction et d'encadrement des établissements et structures médico sociales des départements Ille et Vilaine et Morbihan
	Livrables	Note de synthèse de chaque rencontre collective Livrables réalisés dans le cadre des accompagnements individuels Note de synthèse de capitalisation
	Partenaires	ARS Bretagne, Dreets, OPCO Santé, ANFH, CNFPT, EHESP, CARSAT
	Budget temps	23 jours
	Financeurs	ARS et Anact.
	Pilote du projet	Céline Fleury et Damien Leduc, chargé.e.s de missions

LES PROJETS 2024

TRAVAIL, FACTEUR DE SANTE ET DE PERFORMANCE GLOBALE

Objectif 6 : Diffuser et transférer nos méthodes et outils sur le management du travail dans les secteurs du sanitaire et du médico-social

Projet 6 C : Construire et animer un Cycle de webinaires en partenariat avec OPCO Santé/CREAI/ARS

Contexte et objectif du projet



Depuis 2021, l'Aract Bretagne, le CREAI et l'Opco Santé organisent et diffusent des webinaires à destination des professionnels des secteurs social et médico-social. L'objectif est de valoriser des témoignages d'établissements et de transmettre des ressources disponibles pour que les participants puissent progresser en terme de QVCT en lien avec les transformations du secteur. En 2023, deux webinaires autour des liens entre QVCT et projets numériques ont été réalisés. Les partenaires souhaitent prolonger ce partenariat en 2024 pour répondre aux besoins du secteur.

Détail de l'action

L'Aract Bretagne participera aux réunions de travail destinées à définir la thématique du cycle de webinaires 2024, et à en concevoir le déroulé, en partenariat avec l'Opco Santé et avec le soutien du CREAI. Des actions de communication seront menées, et les webinaires seront co-animés par l'Aract et l'Opco Santé. Des actions de valorisation et un temps de bilan font également partie des étapes du projet.

	Cibles	Directions, management intermédiaires et professionnels des secteurs social et médico-social
	Livrables	Webinaires
	Partenaires	Opco Santé
	Budget temps	3 jours
	Financeurs	DREETS Bretagne et Conseil Régional de Bretagne dans le cadre du CPER.
	Pilote du projet	Bénédicte Briand, chargée de missions

LES PROJETS 2024

TRAVAIL, FACTEUR DE SANTE ET DE PERFORMANCE GLOBALE

Objectif 7: Diffuser et transférer nos méthodes d'actions pour développer des démarches QVCT vers les TPE et PME

Projet 7 A : Secteurs Commerce et Tourisme – Animer une action collective en partenariat avec la CCI 56 et la déployer sur un autre département









Contexte et objectif du projet

Les TPE font face à de nombreux enjeux liés à l'amélioration des conditions de travail (Articulations des temps de vie, allier santé au travail et performance de l'entreprise, ...) pour attirer et fidéliser ses salariés. Moins dotées en ressources humaines et financières que les grands groupes de nombreuses TPE capitalisent sur leurs spécificités à commencer par leur cœur de métier et leur dimension à taille humaine pour concilier santé au travail et performance. Pour réaliser ses activités, les TPE développent naturellement l'autonomie, la souplesse, la cohésion. Autant d'ingrédients de la QVCT que l'on retrouve naturellement dans les TPE. En sont-elles conscientes ? Identifient-elles leurs atouts et les éléments complémentaires à ajouter pour intégrer l'ensemble des principes de la QVCT ?

Détail de l'action

Nous proposons aux TPE un parcours avec des temps collectifs inter-entreprises et des accompagnements individuels leur permettant d'intégrer, d'expérimenter et de s'approprier les principes de la QVCT. Pour les aider à réaliser la démarche, des outils adaptés leurs sont proposés au fur et à mesure.

L'action se finalise dans le département 56 auprès de 5 TPE des secteurs HCR, tourisme, commerce de proximité avec l'objectif de déployer une nouvelle action sur un autre département toujours en partenariat avec la CCI qui permet de toucher des TPE de tout secteur et en mobilisant d'autres partenaires.

	Cibles	TPE du 56 et TPE d'un autre département
	Livrables	Fiche cas entreprise
	Partenaires	CCI 56, CCI d'un autre département, Ordre de l'expert comptable, U2P, OPCO EP
	Budget temps	10 jours
	Financeurs	Dreets et Conseils Régional de Bretagne dans le cadre du CPER.
	Pilote du projet	Coralie Guillou, chargée de missions

LES PROJETS 2024

TRAVAIL, FACTEUR DE SANTE ET DE PERFORMANCE GLOBALE

Objectif 7: Diffuser et transférer nos méthodes d'actions pour développer des démarches QVCT vers les TPE et PME

Projet 7 B : Secteur de l'artisanat et professions libérales : Copiloter le Trophée Quali'vie en partenariat avec l'U2P/CPRIA

Contexte et objectif du projet









Depuis 2017, l'ARACT et l'U2P Bretagne travaillent ensemble à l'occasion du Trophée Quali'vie. Ce Trophée vise à reconnaître et valoriser les initiatives bretonnes d'artisans et de professions libérales en faveur de la QVCT.

Le Trophée se déploie depuis 2022 dans d'autres régions et a permis de valoriser en 2023 des actions en : Bretagne, Grand Est, Centre Val de Loire, Occitanie et Bourgogne Franche Comté. L'intention est de poursuivre le déploiement de ce Trophée au niveau national.

Détail de l'action

L'ARACT Bretagne accompagne l'U2P à la réactualisation des critères de la grille d'évaluation des dossiers présentés, et à la présentation de ces derniers aux membres du jury.

Par ailleurs, dans le contexte de déploiement dans d'autres régions, l'Aract Bretagne a un rôle de coordination opérationnelle inter-régionale entre ARACT participantes et avec les U2P impliquées. Enfin, l'ARACT Bretagne joue un rôle de conseil sur le champs de la QVCT quant aux initiatives de valorisation des lauréats des trophées régional et inter-régional.

	Cibles	TPE de l'artisanat et professions libérales
	Livrables	Événements de remise des prix aux Lauréats bretons et inter-régionaux Communications autour des bonnes pratiques identifiées – Vidéos Lauréats Site internet du Trophée Quali'vie : https://www.trophee-qualivie.fr/
	Partenaires	U2P, CPRIA, UNAPL
	Budget temps	13 jours
	Financiers	Dreets et Conseils Régional de Bretagne dans le cadre du CPER.
	Pilote du projet	Bénédicte Briand, chargée de missions

LES PROJETS 2024

TRAVAIL, FACTEUR DE SANTE ET DE PERFORMANCE GLOBALE

Objectif 7: Diffuser et transférer nos méthodes d'actions pour développer des démarches QVCT vers les TPE et PME

Projet 7 C: Animer des ateliers thématiques et des formations socles à destination des entreprises, préventeurs, OS/OP, consultants

Contexte et objectif du projet









En 2023, l'Anact a revisité l'ingénierie pédagogique de formations socles pour que chaque Aract puisse les expérimenter et proposer des sessions de formation dans sa Région. En parallèle, l'Aract Bretagne souhaite développer son offre de services en proposant des ateliers thématiques en lien avec les problématiques rencontrées dans la Région.

Détail de l'action

En 2024, l'Aract Bretagne souhaite déployer les 3 formations socles dont celles nommées « piloter une démarche qualité de vie et conditions de travail » et « charge de travail ». Ces deux formations s'adresseront aux acteurs RH, dirigeants, représentants du personnel, animateurs de démarches QVCT.

De plus l'Aract Bretagne pourra proposer sur l'année des ateliers thématiques afin de transmettre des outils et points de repères pour une démarche QVCT :

- Atelier « *Escape game QVCT* »
- Atelier « *Management du travail et QVCT à partir du jeu managinnov* »
- Atelier « *S'outiller pour animer la QVCT* »
- Atelier « *S'approprier le kit sur la charge de travail* »
- Atelier « *Découverte des essentiels* »

	Cibles	Dirigeants, représentant du personnel, animateur QVCT acteurs RH, consultants, préventeurs, OS/OP
	Livrables	Support d'animation, quizz, jeux ludopédagogiques (escape game)
	Partenaires	Anact
	Budget temps	35 jours
	Financeurs	Les bénéficiaires de formation Dreets et Conseils Régional de Bretagne dans le cadre du CPER
	Pilote du projet	Coralie Guillou, Céline Fleury et Florent Arnaud, chargé-e-s de missions

LES PROJETS 2024

TRAVAIL, FACTEUR DE SANTE ET DE PERFORMANCE GLOBALE

Objectif 7: Diffuser et transférer nos méthodes d'actions pour développer des démarches QVCT vers les TPE et PME

Projet 7 D : Intervenir auprès de futurs professionnels RH, de la prévention au travail et de direction en partenariat avec les universités bretonnes

Contexte et objectif du projet



Partant de démarches d'accompagnement en faveur de la QVCT, l'Aract Bretagne est mobilisée pour transférer et diffuser le plus largement l'approche, les méthodes et les outils de l'Anact et des Aract. Pour toucher les entreprises et les publics cibles dans leur diversité (actuels ou futurs décideurs, actuels ou futurs acteurs de la fonction RH, mais également actuels ou futurs salariés d'entreprises), l'Aract Bretagne développe des partenariats sous différentes formes d'actions de transfert, dont des interventions dans des modules « santé au travail » proposés par des établissements de l'enseignement supérieur (formations initiale, apprentissage, continue).

Détail de l'action

L'Aract Bretagne et l'IGR-IAE (École Universitaire de Management - Université de Rennes) ont signé une convention de 3 ans qui coordonne et articule des actions de formation et de sensibilisation auprès des étudiants. Parmi ces actions, l'une consiste à promouvoir auprès d'un public d'étudiants en Master 2 - parcours gestion des ressources humaines, stratégie et dialogue social (parcours en alternance, très majoritairement au sein d'entreprises présentes sur le territoire breton), l'approche de la santé au travail par le travail réel. 2,5 jours d'intervention ont lieu, mixant des apports théoriques (santé au travail, QVCT) et le transfert de méthodes et d'outils (analyser une situation de travail, reportage photo QVCT).

	Cibles	Etudiants de l'enseignement supérieur, futurs cadres d'organisations et managers de la fonction RH.
	Livrables	Support pédagogique.
	Partenaires	IGR-IAE de Rennes, École Universitaire de Management, composante de l'Université de Rennes
	Budget temps	11 jours
	Financeurs	DREETS Bretagne et Conseil Régional de Bretagne dans le cadre du CPER.
	Pilote du projet	Damien Leduc, chargé de missions

LES PROJETS 2024

TRAVAIL, FACTEUR DE SANTE ET DE PERFORMANCE GLOBALE

MISSION TRANSVERSE EGALITE INTEGREE

Objectif 8 : Diffuser et transférer nos méthodes d'actions en faveur de l'égalité professionnelle et de la prévention du sexisme

Projet 8 A : Capitaliser et concevoir un kit sur les Violences Sexistes et sexuelles à partir de récits de référents VSST









Contexte et objectif du projet

L'Anact a été lauréate en 2023 d'un appel à projet porté par le ministère chargé de l'égalité et financé par la DGCS et le FSE pour concevoir un Kit de prévention des VSST à destination des référents CSE et d'entreprise.

Ce kit est élaboré à partir d'ateliers de retours d'expériences de référents animés par l'Anact, de retour d'expériences d'interventions Anact/Aract et de travaux de veille sur le sujet. L'année 2023 a permis d'engager la production de ce Kit, qui se poursuivra début 2024, pour une sortie prévue en mai 2024.

Détail de l'action

L'Aract Bretagne contribue à la production de ce Kit en participant à sa rédaction (fiches méthodes, outils, ressources, FAQ, monographie d'entreprise), avec notamment la rédaction d'un cas de retour d'expérience de l'entreprise Linevia dans le prolongement de l'accompagnement Aract 2021-2002 de cette entreprise pour intégrer l'évaluation et la prévention de ce risque VSST dans sa démarche de prévention.

	Cibles	Référents VSST CSE ou d'entreprise
	Livrables	Kit méthodologique pour la prévention des VSST
	Partenaires	Anact, Aract et référents VSST CSE et/ou d'entreprises contributeurs
	Budget temps	7 jours
	Financeurs	Anact.
	Pilote du projet	Florent ARNAUD, chargé de mission

LES PROJETS 2024

TRAVAIL, FACTEUR DE SANTE ET DE PERFORMANCE GLOBALE

Objectif 8 : Diffuser et transférer nos méthodes d'actions en faveur de l'égalité professionnelle et de la prévention du sexisme

Projet 8 B : Animer des ateliers thématiques à destination des entreprises, préventeurs, OS/OP, consultants

Contexte et objectif du projet



Accompagner les entreprises pour agir en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est une priorité du contrat d'objectif de l'Anact et des Aract. Dans la continuité du précédent Plan Régional Santé au Travail, le PRST4 breton reconduit l'action « Santé au travail des femmes » pour l'outillage des acteurs d'entreprise et des préventeurs institutionnels en matière d'égalité professionnelle, de prévention du sexisme et de démarches de prévention sexuées (art. L. 4121-3 du code du travail).

Détail de l'action

L'Aract Bretagne pourra proposer sur l'année des ateliers thématiques afin de transmettre des outils et points de repères pour agir en faveur de l'égalité d'accès des femmes et des hommes à la QVCT et pour prévenir les violences sexistes et sexuelles au travail :

- *Atelier « Approche de l'Anact sur l'égalité professionnelle et les conditions de travail »*
- *Atelier de sensibilisation à la prévention du sexisme au travail à partir du « Jeu sexisme sans façon »*
- *Atelier de présentation du Kit Référents « prévention des Violences sexistes et sexuelles au travail »*

	Cibles	Consultants, entreprises, préventeurs, partenaires sociaux
	Livrables	Atelier de sensibilisation à la prévention du risque de VSST à partir du jeu « Sexisme sans façon », Actions de promotion du prochain KIT pour la prévention des VSST, intervention dans le cadre de l'animation des réseaux de consultants RPS et QVCT, intervention sur la santé au travail des femmes et la prévention des VSST, partage de ressources thématiques mise à disposition par les préventeurs ...
	Partenaires	Préventeurs et partenaires sociaux membres désignés du CROCT et participants aux groupes de travail du PRST 4.
	Budget temps	7 jours
	Financeurs	DREETS Bretagne et Conseil Régional de Bretagne dans le cadre du CPER.
	Pilote du projet	Florent ARNAUD, Chargé de mission

LES PROJETS 2024

SANTE AU TRAVAIL, EMPLOI, COMPETENCES

Objectif 9 : Renforcer l'attractivité des entreprises par les conditions de travail dans des secteurs en tension

Projet 9 A : Secteur transport de marchandises – Finaliser l'action collective amélioration des conditions de travail des exploitants - partenariat FNTR, Carsat, AFT et capitalisation



Contexte et objectif du projet

Dans le cadre du partenariat national Anact-FNTR, une enquête a été réalisée en Bretagne en 2019 sur la QVCT des exploitants. En 2023, 4 entreprises du territoire breton se sont portées volontaires pour engager une démarche d'amélioration de la QVCT des exploitants, convaincues que les démarches de QVCT sont favorables à l'attractivité de ce métier. Dans chaque entreprise, la démarche mobilise un Groupe Projet Paritaire de pilotage et un Groupe de Travail « Exploitants » (4 à 6 participants se réunissant 2 fois à chacune des deux étapes, pour l'« état des lieux QVCT » puis pour le « chantier d'amélioration QVCT»). Un premier temps collectif inter-entreprises & partenaires de l'action a eu lieu en novembre 2023 pour partager les résultats de la phase « état des lieux QVCT » et mettre en perspective les chantiers d'amélioration ciblés (identification, définition, mise en œuvre).

Détail de l'action

L'Aract Bretagne poursuivra l'animation de la démarche au cours du 1er semestre 2024, par la fin de l'accompagnement des démarches engagées au sein des entreprises, l'animation du 2nd temps collectif inter-entreprises & partenaires portant sur les résultats des « chantiers d'amélioration » (programmé en mars 2024). Un travail de capitalisation des enseignements de la démarche est prévu. Il pourra nourrir une capitalisation à la fois sur les méthodes mobilisées, ainsi que sur les problématiques QVCT des exploitants. Ces éléments pourront nourrir l'offre de services des différents partenaires de l'action à destination des acteurs du secteur, et pourront alimenter la réflexion sur de nouveaux sujets de travail possibles. Cette action intègre l'animation du partenariat en région et au niveau national.

	Cibles	Entreprises du transport routier de marchandise
	Livrables	Supports de restitution en groupe projet des travaux réalisés dans chaque entreprise Synthèses des rencontres inter-entreprises Note de capitalisation
	Partenaires	FNTR, Carsat, AFT, Dreet, Anact
	Budget temps	20 jours
	Financeurs	Anact.
	Pilote du projet	Florent Arnaud et Damien Leduc, chargés de missions

LES PROJETS 2024

SANTE AU TRAVAIL, EMPLOI, COMPETENCES

Objectif 9 : Renforcer l'attractivité des entreprises par les conditions de travail dans des secteurs en tension

Projet 9 B : Secteur transport de marchandises – Mener une enquête sur le turn-over des conducteurs routiers et construction d'une expérimentation en 2025 en partenariat avec l'AFT

Contexte et objectif du projet

L'AFT a partagé avec l'Anact les problématiques de turn over rencontrées par les entreprises du transport de marchandises sur les métiers de conducteurs routiers. Dans le but d'alimenter des réflexions sur la fidélisation des salariés et d'offrir des pistes d'améliorations des conditions de travail dans le secteur, l'AFT et l'Anact associant deux régions pilote, la Bretagne et la Nouvelle Aquitaine, ont souhaité élaborer un questionnaire qui sera diffusé nationalement.

Détail de l'action

Cette étude porte particulièrement sur l'analyse des motivations des démissions dans les entreprises de l'activité marchandises. Les résultats de cette étude vont permettre dans deux régions pilote la Bretagne et la Nouvelle Aquitaine de coconstruire avec les délégations régionales de l'AFT et les Aract de ces régions, une action partenariale proposant des pistes d'amélioration de maintien en emploi et de fidélisation des salariés.

Les résultats de l'enquête seront publiés en 2024 et partagés à l'occasion d'un événement régional. Une future expérimentation sera donc à coconstruire pour 2025.

	Cibles	Entreprises, préventeurs, partenaires sociaux, acteurs de l'emploi et de l'orientation
	Livrables	Support de présentation de l'enquête et ses résultats.
	Partenaires	AFT, FNTR, ANACT, CARSAT, OPCO Mobilité, Transitions Pro
	Budget temps	2 jours
	Financeurs	Anact
	Pilote du projet	Véronique Bouyaux, directrice, Florent Arnaud et Damien Leduc, chargés de missions

LES PROJETS 2024

SANTE AU TRAVAIL, EMPLOI, COMPETENCES

Objectif 9 : Renforcer l'attractivité des entreprises par les conditions de travail dans des secteurs en tension

Projet 9 C : Secteur du transport des voyageurs et Industrie – suivre les projets FACT Attractivité de la FNTV et FACT Industrie du Club Saint Briec Entreprises



Contexte et objectif du projet

En 2023, le Fonds pour l'Amélioration des Conditions de travail (dispositif d'aide publique géré par l'Anact) soutient en Bretagne 2 projets en faveur de l'amélioration des conditions de travail.

- Le premier projet retenu fait suite à l'appel à projet « améliorer l'attractivité des entreprises en agissant conjointement sur les condition de travail et d'emploi ». La fédération Nationale des Transports des Voyageurs (FNTV) souhaite fidéliser ses salariés et faciliter ses recrutements en anticipant les évolutions de recrutement tout en féminisant et rajeunissant les équipes.
- Le deuxième projet fait suite à l'appel à projet du secteur de l'industrie. Le réseau Saint Briec Entreprises (SBE) a été créé en 2009 dans le but de fédérer les acteurs économiques du territoire. L'association souhaite mener un projet de transformation des organisations du travail en lien avec les transitions écologiques et sociétales pour 10 PME industrielles.

Détail de l'action

L'Aract Bretagne va participer aux différents temps forts des projets (comité de pilotage et de suivi) et ainsi participer à la capitalisation des enseignements en soutien aux porteurs de projet et consultants.

	Cibles	Consultants, entreprises, préventeurs, partenaires sociaux, entreprises du secteur de l'Industrie du Club Saint Briec et du transport de voyageurs
	Livrables	Notes d'enseignements issus des accompagnements consultants dans le cadre du FACT
	Partenaires	FNTV, Industrie du Club Saint Briec, consultants, Dreets, Carsat, Région Bretagne
	Budget temps	6 jours
	Financeurs	Anact
	Pilote du projet	Lise Delcourt, Coralie Guillou, chargées de missions

LES PROJETS 2024

SANTE AU TRAVAIL, EMPLOI, COMPETENCES

Objectif 9 : Renforcer l'attractivité des entreprises par les conditions de travail dans des secteurs en tension

Projet 9 D : Offre de transfert par l'animation d'ateliers thématiques et la diffusion du Kit « animateur d'une démarche QVCT et Attractivité » dans le médico social

Contexte et objectif du projet



Depuis 2021, l'Aract Bretagne a accompagné 8 structures (EHPAD et MAS) pour promouvoir la qualité de vie et les conditions de travail comme levier d'attractivité du métier d'aide soignant en établissements du secteur médico-social.

Cela a ainsi permis d'expérimenter, avec des représentants de direction et Ressources humaines, des représentants du personnel et des agents, les outils d'une démarche QVCT dans leur établissement en testant et éprouvant au fur et à mesure les étapes et méthodes sur les services médico sociaux d'expérimentation.

Détail de l'action

Suite à l'expérimentation sur le département 22, l'Aract Bretagne a élaboré un kit pour outiller les acteurs d'établissements souhaitant mettre en place une démarche QVCT en toute autonomie. Issu des retours des structures, le kit a vocation à aider l'animateur de démarche QVCT et attractivité du métier d'aide soignant.

En 2024, l'Aract Bretagne souhaite valoriser ces expérimentations et présenter le kit auprès des acteurs du médico social dans le cadre de réunions départementales organisées par l'ARS. Dans l'objectif de diffuser cet outil et de continuer à promouvoir les démarches QVCT, l'Aract Bretagne proposera également différents ateliers thématiques pour engager et piloter une démarche QVCT.

	Cibles	Consultants, entreprises, préventeurs, partenaires sociaux
	Livrables	Kit « démarche QVCT & Attractivité », support de formation et des ateliers proposés, quizz, jeux ludopédagogiques
	Partenaires	Opcos santé, ARS, Dreets
	Budget temps	21 jours
	Financeurs	DREETS Bretagne et Conseil Régional de Bretagne dans le cadre du CPER
	Pilote du projet	Céline Fleury, Coralie Guillou, chargées de missions

LES PROJETS 2024

SANTE AU TRAVAIL, EMPLOI, COMPETENCES

Objectif 10 : Agir pour la Prévention des conduites addictives en lien avec l'animation d'un écosystème d'acteurs et de préventeurs

Projet 10 A : Secteur Bâtiment et collectivité - Piloter deux actions : une action collective en partenariat avec l'OPPBTB, FRTP et l'autre individuelle avec la communauté de communes VHBC

Contexte et objectif du projet

Le plan gouvernemental de mobilisation contre les addictions de 2023-2025 conseille de prendre en compte :

- L'addiction comme une maladie au même titre qu'une maladie chronique évolutive posant des difficultés spécifiques au monde du travail.







- L'environnement et ses impacts, au-delà des seuls facteurs individuels.

L'objectif poursuivi est d'inscrire la prévention des addictions dans le champ plus large de la santé au travail, considérant que les conditions et l'organisation de travail ont un impact sur la prévention et promotion de la santé des salariés. Cela invite ainsi à lancer des démarches globales de prévention primaire afin de faire du travail, un environnement favorable d'épanouissement pour tous et toutes.

Détail de l'action

En 2024, l'Aract Bretagne, en partenariat avec Addictions France, souhaite mener deux actions expérimentales permettant d'aborder la prévention des conduites addictives au travers des risques professionnels et expérimenter des démarches dans des environnements différents :

- Un accompagnement individuel d'une communauté de communes engagée parallèlement, sur son territoire, à développer un projet soutenu par la Mildeca.
- Un webinaire de sensibilisation auprès d'entreprises du secteur des travaux publics afin d'impulser une dynamique et inviter des structures à s'engager dans une action collective à suivre, pour mettre en place une démarche selon leurs besoins en entreprises.

	Cibles	Consultants, entreprises, préventeurs, partenaires sociaux
	Livrables	Les livrables issus des groupes de travail et expérimentations des actions
	Partenaires	ARS, SST, Carsat, Addictions France, Mildeca
	Budget temps	68 jours
	Financeurs	Fonds de lutte contre les addictions (FLCA), sous condition de conventionnement au niveau national
	Pilote du projet	Céline Fleury, Coralie Guillou, chargées de missions

LES PROJETS 2024

SANTE AU TRAVAIL, EMPLOI, COMPETENCES

Objectif 10 : Agir pour la Prévention des conduites addictives en lien avec l'animation d'un écosystème d'acteurs et de préventeurs

Projet 10 B : Offre de transfert par l'animation d'ateliers thématiques - club Esper en partenariat avec France Addictions, Mildeca – projet national



Contexte et objectif du projet

La prévention des conduites addictives en milieu professionnel s'inscrit dans le plan gouvernemental de mobilisation contre les addictions de 2023-2025, notamment au travers de la promotion du dispositif ESPER : les Entreprises et Structures Publiques s'Engagent Résolument. Porté par la Mildeca (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives) et une vingtaine de partenaire, ce dispositif a vocation à répondre à la nécessité de briser les tabous et de mobiliser tous les acteurs du milieu professionnel autour d'une prévention primaire sur la thématique.







Par la promotion de la charte, l'objectif poursuivi est de mettre à disposition des signataires, une boîte à outils facilitant la mise en place de démarche collective en entreprise et d'animer un réseau de signataires souhaitant partager leurs expériences pour progresser sur la prévention

Détail de l'action

La Mildeca délègue par convention avec l'Anact, la promotion du dispositif ESPER (entretien téléphonique ou visio) ainsi que l'animation des ateliers (club Esper) d'échanges de pratiques et partages d'expérience entre les signataires.

Concrètement, l'Aract Bretagne travaille avec Addictions France afin de relancer un cycle de 4 ateliers en présentiel tout au long de l'année (1 par trimestre). Les sujets abordés seront choisis en analysant les besoins recensés lors des ateliers animés en 2023.

Quatre séances de 3h permettront de regrouper des binômes ou trinômes paritaires dans les locaux de l'Aract pour échanger sur les dispositifs ou actions mises en place en entreprises. (sous condition de conventionnement national).

	Cibles	Consultants, entreprises, préventeurs, partenaires sociaux
	Livrables	Comptes rendus des ateliers & Outils que chaque acteur met à disposition Bilan annuel quantitatif et qualitatif des ateliers menés
	Partenaires	ARS, SST, Carsat, Addictions France, Mildeca
	Budget temps	20 jours
	Financeurs	Fond de lutte contre les addictions (FLCA), sous condition de conventionnement au niveau national
	Pilote du projet	Céline Fleury, Coralie Guillou, chargées de missions

LES PROJETS 2024

SANTE AU TRAVAIL, EMPLOI, COMPETENCES

Objectif 11 : Agir pour la Prévention de la désinsertion professionnelle par l'organisation du travail

Projet 11 A: Appui conseil et orientation de demandes d'entreprises et accompagnement d'entreprises en fonction de priorités thématiques et sectorielles



Contexte et objectif du projet



L'Aract Bretagne dans le cadre de sa mission de service public propose à toutes entreprises, partenaires, organisations professionnelles une offre de services avec 3 niveaux d'appuis : Conseil et orientation, une offre de services adaptée aux besoins, un accompagnement dans le cadre d'expérimentations (en intervention entreprise ou action collective).

Détail de l'action

Suite à une analyse de la demande, l'Aract Bretagne offre un premier niveau d'appui à toute entreprise, toute organisation professionnelle, tout partenaire en apportant un conseil, une orientation vers d'autres acteurs et ressources ou vers son offre de services (ateliers ou formations). L'Aract Bretagne peut également proposer un accompagnement en fonction de la thématique, du secteur de la demande. Dans ce cas, une expérimentation pourra être proposée pour coconstruire des méthodes et des outils utiles pour l'entreprise accompagnée et pour les autres

	Cibles	Entreprises, partenaires sociaux, préventeurs
	Livrables	Notes de cadrage et projet suite à l'analyse de la demande.
	Partenaires	Dreets Bretagne, Conseil Régional, partenaires sociaux
	Budget temps	12 jours
	Financeurs	Dreets Bretagne et Conseil Régional dans le cadre du CPER.
	Pilote du projet	Coralie Guillou, chargée de missions

LES PROJETS 2024

SANTE AU TRAVAIL, EMPLOI, COMPETENCES

Objectif 11 : Agir pour la Prévention de la désinsertion professionnelle par l'organisation du travail

Projet 11 B : Expérimenter dans le cadre d'une action PRST 4 sur l'usure professionnelle et l'articulation parcours de soin et parcours professionnel

Contexte et objectif du projet



La loi du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail introduit une nouvelle visite de mi-carrière destinée à certains salariés remplissant une condition d'âge. Cet outil permet d'interroger les salariés sur leurs perspectives. Temps d'autant plus important à interroger car 37% des salariés ne se sentent pas capables de tenir dans leur travail jusqu'à la retraite. Ainsi, pour lutter contre le risque désinsertion professionnelle, cet entretien est un moyen d'identifier en amont les risques et donc d'anticiper le risque.

Détail de l'action

L'Aract Bretagne pour contribuer à la fiche 11 du PRST « Prévenir la désinsertion et l'usure professionnelle en accompagnant les salariés et les entreprises pour faciliter le maintien en emploi » propose d'expérimenter auprès d'une entreprise et d'un service santé au travail à la mise en place des entretiens mi-carrière pour faciliter l'interconnaissance entre les acteurs du maintien, construire des indicateurs partagés, faire le lien avec les conditions de réalisation du travail.

	Cibles	Entreprises, partenaires sociaux, préventeurs
	Livrables	Support et grille de passation de l'entretien de mi carrière. Sensibilisation des encadrants.
	Partenaires	Les membres du groupe de travail PUDP du PRST 4
	Budget temps	20 jours
	Financeurs	DREETS Bretagne et Conseil Régional de Bretagne dans le cadre du CPER, Anact
	Pilote du projet	Coralie Guillou, chargée de missions

LES PROJETS 2024

SANTE AU TRAVAIL, EMPLOI, COMPETENCES

Objectif 11 : Agir pour la Prévention de la désinsertion professionnelle par l'organisation du travail

Projet 11 C :: Offre de transfert par l'animation d'ateliers thématiques



Contexte et objectif du projet

La réforme des retraites et par conséquent l'allongement de la vie professionnelle, accentue la nécessité pour les entreprises de prendre en compte la thématique du maintien en emploi au-delà d'action individuelle, ponctuelle et curative fondée sur une résolution des problèmes au cas par cas.

Détail de l'action

L'Aract Bretagne a beaucoup œuvré ces dernières années à aborder la question du maintien en travaillant sur l'usure professionnelle. Aujourd'hui, l'Aract Bretagne souhaite transférer ses outils, méthodes, démarches auprès des acteurs d'entreprises en leur proposant des ateliers en lien avec le maintien en emploi :

- Atelier « Prévention de l'usure professionnelle et maintien en emploi pour toutes et tous »
- Atelier « Comprendre vos données sociales pour mieux agir »
- Atelier « Prévenir les conduites addictives en milieu professionnel »

	Cibles	Consultants, entreprises, préventeurs, partenaires sociaux
	Livrables	Supports d'animation
	Partenaires	Les membres du groupe de travail PUDP du PRST 4
	Budget temps	13 jours
	Financeurs	DREETS Bretagne et Conseil Régional de Bretagne dans le cadre du CPER.
	Pilote du projet	Coralie Guillou, chargée de missions

LES PROJETS 2024

SANTE AU TRAVAIL, EMPLOI, COMPETENCES

Objectif 12 : Favoriser le maintien en emploi et en bonne santé des séniors dans les TPE

Projet 12 A : Explorer le lien sens au travail et engagement, coopération par la transmission du savoir dans les TPE

Contexte et objectif du projet





Ces dernières années, les entreprises, notamment les TPE/PME, peinent à pourvoir leurs postes. Et lorsqu'elles parviennent à attirer de nouveaux salariés, elles se retrouvent régulièrement confrontés à des difficultés pour les intégrer et les fidéliser (plus d'un tiers des CDI sont rompus la 1ère année – DARES), ce qui engendre des mouvements de personnels importants, une instabilité dans la continuité des activités, une diminution de la performance de l'entreprise... Or, l'accueil et l'intégration de nouveaux salariés au sein d'une entreprise engendre souvent une confrontation entre plusieurs générations et expériences professionnelles.

Dans le milieu professionnel, les impacts sont nombreux et reposent souvent la question de l'engagement et de la motivation de chaque salarié dans leur travail ainsi que de la construction du sens et du collectif de travail pour atteindre des objectifs. L'enjeu pour l'entreprise est donc de mettre en place les conditions idéales qui facilitera et permettra à tous et toutes d'apprendre à collaborer pour atteindre collectivement les objectifs fixés par l'entreprise.

Détail de l'action

L'entreprise COUEDIC MADORE fait partie d'un groupe des industries de centre bretagne. En 2015, un 1er travail a été réalisé sur la prévention des RPS, qui a mis en évidence différents éléments sur lesquels l'entreprise avait travaillé. En 2022, avec le plan d'entreprise « ambition 2025 » comprenant un thème sur les conditions de travail, l'entreprise a relancé une évaluation de prévention des RPS en lien avec l'AIST 22. Après présentation des résultats à l'ensemble du personnel, un plan d'action s'est mis en place en 2023 autour de 2 axes de travail : la communication interne et les relations intergénérationnelles. Issu des réflexions de ces 2 groupes sont nés une charte de fonctionnement et un travail autour de l'AFEST pour faciliter l'intégration et la formation des professionnels sur des postes spécifiques. En 2024, dans la poursuite de ces travaux, l'Aract Bretagne viendra en appui du responsable HQSE pour accompagner un groupe de travail issu de la fusion des 2 premiers et intégrant des salariés volontaires de tout âge et toute ancienneté, autour de la question de la construction du sens au travail et des collaborations durant 5 ateliers.

	Cibles	Consultants, entreprises, préventeurs, partenaires sociaux
	Livrables	Comptes rendus des groupes de travail, plan d'action et bilan de l'action Capitalisation dans le cadre de l'action inter régionale sur le maintien en emploi des séniors
	Partenaires	Entreprise Couedic Madoré Equipement (CME) - Dreetts
	Budget temps	10 jours
	Financeurs	DREETS Bretagne et Conseil Régional de Bretagne dans le cadre du CPER.
	Pilote du projet	Céline Fleury, chargée de mission

LES PROJETS 2024

TRAVAIL, FACTEUR DE SANTE ET DE PERFORMANCE GLOBALE

Objectif 12 : Favoriser le maintien en emploi et en bonne santé des séniors dans les TPE

Projet 12 B : Piloter une action collective pour favoriser le maintien en emploi des séniors dans les TPE et capitalisation des actions inter régionales Pays de Loire et Nouvelle Aquitaine



Contexte et objectif du projet







Dans un contexte marqué par l'allongement de la vie professionnelle, la difficulté à maintenir en emploi les salariés vieillissants représente un coût économique et social pour les individus, les entreprises et la société en général. La question de la gestion de fin de carrière et du maintien en emploi des salariés vieillissants n'est pas nouvelle et a été souvent abordée avec un regard RH selon l'âge.

Détail de l'action

L'Aract Bretagne en 2023 a animé des ateliers pour le maintien en emploi des séniors afin d'identifier les pratiques et les besoins des entreprises sur cette thématique. En parallèle l'Aract Nouvelle Aquitaine a répertorié les pratiques dans les pays européens et l'Aract Pays de la Loire a travaillé sur un autodiagnostic.

Pour 2024, cette action inter régionale va permettre de produire des enseignements issus de ces différentes actions thématiques. De plus, l'Aract Bretagne, propose de mener une action collective intersectorielle auprès de 3 à 4 entreprises à partir d'un état des lieux des pratiques réalisé et à partir du questionnaire auto diagnostic élaboré lors de l'Atelier Réseau interne à l'Aract sur PUDP.

Cela permettra d'aborder et de questionner avec les entreprises le maintien en emploi des séniors au travers de la gestion de fin de carrière, du parcours professionnel et du développement de compétences, de la santé au travail et la prévention de la désinsertion professionnelle, du dialogue interne et relations de travail, du maillage avec les acteurs externes à l'entreprises.

	Cibles	Consultants, entreprises, préventeurs, partenaires sociaux
	Livrables	Autodiagnostic maintien en emploi des séniors, support d'animation
	Partenaires	Membres du groupes PRST PUDP, Dreets Pôle Travail, OS/OP Aract Nouvelle Aquitaine, Aract Pays de Loire
	Budget temps	10 jours
	Financeurs	DREETS Bretagne et Conseil Régional de Bretagne dans le cadre du CPER.
	Pilote du projet	Coralie Guillou, chargée de missions

LES PROJETS 2024

DIALOGUES SOCIAL ET PROFESSIONNEL, QUALITE DES RELATIONS SOCIALES

Objectif 13 : Soutenir les instances paritaires régionales par différentes modalités d'appuis

Projet 13 A : Venir en appui à l'animation des ODDS









Contexte et objectif du projet

Les ordonnances de 2017 ont impulsé une transformation profonde de l'organisation et des ambitions du dialogue social. Les assises régionales de promotion du dialogue sociale et de la négociation de Décembre 2022 ont souligné la nécessité d'actions de soutien des instances de dialogue social territorial (ODDS, CPRI, CPRIA, CTEF, CROCT) dans leurs missions d'appui à la vitalité et la qualité du dialogue social dans les entreprises et les territoires. Ce besoin est régulièrement réitéré au cours des réunions rassemblant Présidences et Vice-Présidences des ODDS bretons. L'objectif de cette action est double : apporter une aide à l'identification d'opportunités de mise en place de dispositifs de promotion du dialogue social dans les territoires et à destination des bénéficiaires (secteurs, entreprises, organisations patronales et de salariés), et de rendre accessible un éventail de ressources à ces instances de dialogue social.

Détail de l'action

L'Aract Bretagne apporte un appui au fonctionnement de ces instances territoriales : poursuite de l'animation régionale des présidences des ODDS (2 à 3 rencontres par an), co animation de l'espace ressource inter ODDS avec la Dreets, organiser des ateliers thématiques à l'attention des membres de ces instances pour partager des connaissances, outils et méthodes produites par l'Anact, co organiser et co animer avec la Dreets une plénière annuelle des membres des ODDS sur une thématique choisie collégialement, contribuer à leurs initiatives sur leur territoire (sensibilisations-mobilisations des entreprises, appui au montage de projet pour solliciter le soutien financier du FACT).

L'Aract Bretagne participe aux travaux de production de connaissances, d'outils et de méthodes de l'Anact sur le dialogue social territorial (ATR Dialogue social), afin de favoriser leur diffusion sur le territoire breton.

	Cibles	ODDS, CPRI, CPRIA, CTEF, CROCT
	Livrables	Compte-rendus et synthèses des réunions. Supports d'animation thématiques
	Partenaires	Compte-rendus et synthèses des réunions. Supports d'animation
	Budget temps	19 jours
	Financiers	Convention spécifique avec le Pôle travail de la DREETS.
	Pilote du projet	Véronique Bouyaux, directrice, Damien Leduc, chargé de missions

LES PROJETS 2024

DIALOGUES SOCIAL ET PROFESSIONNEL, QUALITE DES RELATIONS SOCIALES

Objectif 13 : Soutenir les instances paritaires régionales par différentes modalités d'appuis

Projet 13 B : Concevoir un motion design et réaliser un retour d'expériences de représentants de proximité et de référents









Contexte et objectif du projet

Dans le cadre du cycle de renouvellement des CSE, la DREETS Bretagne met en œuvre une campagne de promotion du dialogue social, pro-active et positive afin de répondre aux enjeux identifiés en Bretagne : valoriser le dialogue social en tant que levier pour la performance globale de l'entreprise ; répondre à l'émergence de nouveaux objets de dialogue social et de négociation collective ; décloisonner les instances et favoriser l'interconnaissance et la complémentarité des acteurs. Elle cible l'ensemble des acteurs du dialogue social en Bretagne et portera particulièrement sur la mise en place des CSE, CSSCT et des représentants de proximité. La mise en place de l'instance unique CSE a conduit à une perte de relais de proximité dans les entreprises pour les salariés. La possibilité ouverte par les Ordonnances 2017 de mise en place de représentants de proximité est aujourd'hui peu utilisée en Bretagne. Le représentant de proximité de par son positionnement et ses missions, contribue à la qualité du dialogue social dans l'entreprise.

Détail de l'action

Dans le cadre d'un groupe de travail paritaire émanant du Comité Paritaire Régional de l'Aract Bretagne, élargi à un membre de l'ODDS des Côtes d'Armor, l'action de l'Aract Bretagne comporte deux volets : (1) la contribution à la conception d'un livrable type *motion design* afin de promouvoir cette fonction de représentation des salariés et susciter sa mise en place dans les entreprises dont la configuration le justifie et, (2) une étude qualitative à partir d'entreprises implantées en Bretagne ayant mis en place des référents de proximité et permettant de recueillir des éléments quant aux enjeux, aux objectifs, aux modalités de fonctionnement, aux apports et aux limites rencontrées. Cette étude donnera lieu à un rapport de synthèse dont les résultats pourront être partagés et diffusés auprès des différents acteurs du dialogue social afin de soutenir la mise en place des représentants de proximité dans les entreprises du territoire.

	Cibles	Entreprises, organisations professionnelles, instances du dialogue sociale territoriale, consultants
	Livrables	Motion design mis à disposition sur les divers supports digitaux (Dreets, Anact, Aract) Rapport de synthèse suite à l'étude qualitative
	Partenaires	Dreets, Comité Paritaire Régional de l'Aract Bretagne, ODDS
	Budget temps	18 jours
	Financeurs	Convention spécifique avec le Pôle travail de la DREETS.
	Pilote du projet	Véronique Bouyaux, directrice, Damien Leduc, chargé de missions.

LES PROJETS 2024

DIALOGUES SOCIAL ET PROFESSIONNEL, QUALITE DES RELATIONS SOCIALES

Objectif 13 : Soutenir les instances paritaires régionales par différentes modalités d'appuis

Projet 13 C : Expérimenter une intervention dialogue social et jeunes en partenariat avec l'ODDS 35 et l'IGR-IAE de Rennes





Contexte et objectif du projet



Dans le cadre de leurs relations institutionnelles et partenariales afin de soutenir la promotion du Dialogue Social, l'Anact et les Aract ont identifié un axe auprès des jeunes. Une action d'animation d'ateliers de sensibilisation afin de susciter l'intérêt pour le dialogue social auprès des jeunes, a été expérimentée dans des cursus de formation (CFA, Ecoles de Management). Un «kit d'animation et de partage des connaissances socles/éléments de langage » est mis à disposition sur l'Espace Ressources ODDS (<https://www.espace-odds.fr/>). Il s'agit de s'adresser à de jeunes étudiants, futurs salariés ou futurs encadrants, mais également futurs représentants ou représentés dans leurs entreprises. L'animation de ces ateliers est réalisée de façon tripartite : un animateur représentant une organisation syndicale, un animateur représentant une organisation d'employeur et un représentant de l'État en charge de l'animation d'un ODDS.

Détail de l'action

L'Aract Bretagne et l'IGR-IAE (École Universitaire de Management - Université de Rennes) ont signé une convention de 3 ans qui coordonne et articule des actions de formation et de sensibilisation auprès des étudiants. Parmi ces actions, l'une consiste à promouvoir le dialogue social auprès des étudiants du Master 1 - parcours gestion des ressources humaines, stratégie et dialogue social (parcours en alternance, très majoritairement au sein d'entreprises sur le territoire breton). L'Aract Bretagne contribue à organiser et animer une intervention de sensibilisation au dialogue social « donner du sens au dialogue social ». Pour l'année universitaire 2023-24, une vingtaine d'étudiants bénéficieront d'une demi-journée en format atelier de sensibilisation, qui sera coanimé conjointement par un chargé de mission de l'Aract, 1 représentant « employeur » et un représentant « salariés » de l'Observatoire d'Analyse et d'Appui au Dialogue et à la Négociation Collective d'Ille et Vilaine (ODDS 35). Les objectifs pédagogiques sont de : comprendre les enjeux du dialogue social, appréhender la logique du dialogue social dans l'entreprise, connaître l'organisation du dialogue social dans l'entreprise.

	Cibles	Etudiants du Master 1 - parcours gestion des ressources humaines, stratégie et dialogue social (parcours en alternance) de l'IGR-IAE de Rennes
	Livrables	Support pédagogique d'animation «Sensibilisation des jeunes à l'intérêt du dialogue social»
	Partenaires	IGR-IAE Université de Rennes, ODDS, Dreets
	Budget temps	3 jours
	Financeurs	Convention spécifique avec le Pôle travail de la DREETS.
	Pilote du projet	Véronique Bouyaux, directrice, Damien Leduc, chargé de missions.

LES PROJETS 2024

DIALOGUES SOCIAL ET PROFESSIONNEL, QUALITE DES RELATIONS SOCIALES

Objectif 14: Capitaliser et transférer des méthodes et des outils à destination des acteurs du dialogue social en entreprise

Projet 14 A : Expérimenter un parcours sur le fonctionnement du CSE en partenariat avec l'UDES et la DREETS pour les représentants direction et salariés

Contexte et objectif du projet



L'UDES Bretagne souhaite poursuivre avec l'Aract Bretagne la coopération engagée dans le cadre d'actions partenariales. Il s'agit de mettre en œuvre une action ayant pour objectif de développer le dialogue social dans les organisations de moins de 50 salariés relevant de l'ESS, sur la base du dispositif d'appui « Promouvoir et outiller les CSE des entreprises de 11 à 49 salariés » proposé par l'Aract. Le dispositif a été présenté aux membres de l'Espace Régional du Dialogue Social de l'UDES Bretagne le 16 octobre 2023. Un atelier « pilote » de « sensibilisation au dialogue social » a été animé par un chargé de mission de l'Aract Bretagne le 30 novembre 2023. Il a réuni 3 organisations employeur de l'ESS et 2 observateurs de l'Espace Régional du Dialogue Social Bretagne.

Détail de l'action

L'Aract Bretagne propose un dispositif d'appui au dialogue social dans les organisations de moins de 50 salariés relevant de l'ESS. Ce "parcours" adresse 2 profils d'organisations : celles disposant d'un CSE, celles ne disposant pas d'un CSE et qui s'interrogent quant à sa mise en œuvre. Le "parcours" peut accueillir 6 organisations par profil. Son format est celui d'une formation commune représentant employeur - représentant des salariés, tel que préconisé dans un récent rapport du Comité d'Evaluation des Ordonnances de 2017. Un premier module commun aux deux cibles est proposé : « de l'intérêt d'avoir un CSE ». Pour les structures sans CSE, le parcours comporte : 1 module « mettre en place le CSE » (0,5 jour), 2 modules thématiques de 0,5 jour « s'approprier des points de repères en matière de santé, sécurité et des conditions de travail », « faire de la transition écologique un objet de dialogue social ». Pour les structures disposant d'un CSE, le parcours comporte : 1 module "améliorer le fonctionnement du CSE" (2 jours), 1 module "s'approprier une méthode pour développer des actions SSCT au sein du CSE" (1 jour), 2 modules thématiques : "envisager la négociation d'accord d'entreprise", "faire de la transition écologique un objet de dialogue social". Pour chaque organisation engagée dans le parcours, 1 jour d'appui-conseil de l'Aract est mobilisable.

	Cibles	Employeurs de l'ESS.
	Livrables	Supports de formation Note de capitalisation des enseignements issus du parcours à vocation de diffusion auprès des acteurs de l'ESS.
	Partenaires	UDES, CRESS, Espace Régional du Dialogue Social Bretagne, Dreets, OPCOs.
	Budget temps	32 jours
	Financeurs	UDES, DREETS Bretagne et Conseil Régional de Bretagne dans le cadre du CPER, OPCOs.
	Pilote du projet	Véronique Bouyaux, directrice, Damien Leduc, chargé de missions.

LES PROJETS 2024

DIALOGUES SOCIAL ET PROFESSIONNEL, QUALITE DES RELATIONS SOCIALES

Objectif 14: Capitaliser et transférer des méthodes et des outils à destination des acteurs du dialogue social en entreprise

Projet 14 B: Suivre le projet retenu dans le cadre du FACT négociation collective et atelier réseau dialogue social









Contexte et objectif du projet

En 2023, le Fonds pour l'Amélioration des Conditions de travail (dispositif d'aide publique géré par l'Anact) soutient en Bretagne 1 projet en faveur de l'amélioration des conditions de travail par le renouvellement des pratiques de négociation collective sous l'angle du processus (partage des enjeux, lien avec les salariés), des relations sociales (qualité du dialogue et confiance), et du contenu (lien avec les questions du travail et de ses conditions d'exercice). S'inscrivant dans la continuité de l'AAP sur le CSE de 2019 (Qualité du dialogue social, prise en compte du travail, accompagnement des OS, ...), cette action vise à dépasser les limites et difficultés observées, à savoir une faible dynamique de négociation particulièrement sur les questions d'amélioration des conditions de travail.

Détail de l'action

Pour la Bretagne, le projet proposé par la SUMAC (Service Utile aux Métiers et à l'Artisanat Coopératifs), association qui met en œuvre des actions d'accompagnement, de conseil, d'éducation, a été retenu. 8 CAE (coopératives d'activité et d'emploi) constitueront un panel visant à rassembler les éléments nécessaires à la rédaction et l'appropriation d'accords collectifs. Les bonnes pratiques seront ainsi diffusées au sein des 150 CAE françaises, et auprès de leurs 12 000 salarié-es. L'Aract Bretagne participera aux différents temps forts du projet (comité de pilotage et de suivi), ainsi qu'au processus de capitalisation des enseignements.

	Cibles	Coopératives d'Activité et d'Emploi, partenaires sociaux, consultants
	Livrables	Notes d'enseignement
	Partenaires	SUMAC, Anact, consultants
	Budget temps	10 jours
	Financeurs	Anact
	Pilote du projet	Damien Leduc, chargé de missions.

LES PROJETS 2024

DIALOGUES SOCIAL ET PROFESSIONNEL, QUALITE DES RELATIONS SOCIALES

Objectif 14 : Capitaliser et transférer des méthodes et des outils à destination des acteurs du dialogue social en entreprise

Projet 14 C : Offre de transfert par l'animation d'ateliers thématiques et formation socle

Contexte et objectif du projet









En 2023, l'Anact a revisité l'ingénierie pédagogique de formations dites "socles". 3 thématiques ont été retenues : Piloter une démarche Qualité de vie et Conditions de Travail, Comprendre la charge de travail et identifier les leviers d'action, Améliorer le dialogue social dans les entreprises. Les Aract peuvent ainsi déployer ces parcours de formation de manière homogène à destination des divers cibles identifiées.

Détail de l'action

En 2024, l'Aract Bretagne déploie ces 3 formations socles. La formation "Améliorer le dialogue social (DS) au sein des entreprises" est sur un format de 3 jours (2 jours consécutifs en octobre, travail intersession, 3ème jour en décembre).

Les objectifs : s'approprier les leviers d'un dialogue social de qualité, faciliter l'intégration des questions du travail dans le DS, s'outiller pour agir dans le cadre du Comité Social et Economique (CSE) et de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) et de la négociation collective. Cette formation est conçue pour une participation conjointe (employeur / élus ou Organisation Salariés / Organisation Patronale) et favorise la prise en main d'outils permettant de faire progresser son DS. (voir détails :)

	Cibles	Membres des instances paritaires dans l'entreprise, acteurs du dialogue social territorial, organisations syndicales de salariés et professionnelles d'employeurs
	Livrables	Support pédagogique, outils et guides remis à l'occasion de la formation.
	Partenaires	Anact
	Budget temps	5 jours
	Financiers	Entreprises, DREETS Bretagne et Conseil Régional de Bretagne dans le cadre du CPER, Opcos.
	Pilote du projet	Damien Leduc, chargé de missions.

LES PROJETS 2024

TRAVAIL, TRANSITIONS NUMERIQUES ET ECOLOGIQUES

Objectif 15: Soutenir l'innovation dans le champs des conditions de travail

Projet 15 A : Copiloter la Fabrique des Conditions de Travail - dispositif innovant national

Contexte et objectif du projet




La Fabrique CTO (Conditions de Travail et organisation) est le dispositif d'innovation de l'Anact qui fonctionne par appels à manifestation d'intérêt. Il entend repérer, faire émerger et valoriser des projets traitant de problématique émergentes en lien avec les conditions de travail et impliquant des coopérations avec des représentants de l'éco-système d'appui aux organisations de travail (branches, partenaires sociaux, acteurs du développement territorial...).

Détail de l'action

L'ARACT Bretagne participe au pilotage national du dispositif La Fabrique, qui, pour l'année 2024 a pour mission de :

- Mettre en oeuvre de nouveaux appels à manifestation d'intérêt en identifiant au préalable de nouvelles thématiques à explorer ;
- S'assurer du lien entre la connaissance produite lors des projets soutenus et les services, départements, groupes de travail de l'Anact et des Aract ;
- Poursuivre le travail d'évaluation du dispositif engagé en 2023 ;
- Mettre en place les conditions de pérennisation du dispositif d'innovation à l'externe comme en interne ;
- Communiquer en interne et à l'externe sur son fonctionnement et ses actualités.

	Cibles	Acteurs intermédiaires accompagnant les entreprises et organisations dans le champ des conditions de travail
	Livrables	Appels à Manifestation d'intérêt Document relatif au cadrage de l'évaluation du dispositif Webinaires et autres supports de communication Séminaires de capitalisation entre porteurs de projets
	Partenaires	Anact
	Budget temps	20 jours
	Financeurs	Anact
	Pilote du projet	Bénédicte Briand, chargée de missions

LES PROJETS 2024

TRAVAIL, TRANSITIONS NUMERIQUES ET ECOLOGIQUES

Objectif 15: Soutenir l'innovation dans le champs des conditions de travail

Projet 15 B : Soutenir des projets innovants visant à outiller les acteurs économiques sur les transitions écologiques et numériques



Contexte et objectif du projet







Dans le cadre du dispositif d'innovation de l'Anact, La Fabrique CTO, des porteurs de projets retenus dans le cadre des AMI thématiques de 2022 et 2023 bénéficient d'un suivi de la part de chargées de missions de l'Aract Bretagne.

Détail de l'action

L'Aract Bretagne est en charge du suivi et du soutien du projet déposé par la CRESS Bretagne dans le cadre de l'AMI Écologie et Travail initié par La Fabrique. Des missions d'apports méthodologiques et points de repères sur les conditions de travail seront menées, ainsi que de l'appui à la conception du support de discussion à destination des acteurs de l'ESS. L'Aract Bretagne participera également à la journée régionale organisée dans le cadre de ce projet, et destinée à compléter les éléments recueillis lors des entretiens menés en 2023.

Par ailleurs, des temps seront dédiés à la coordination et à la capitalisation avec d'autres régions menant des projets partenariaux ARACT – CRESS sur la thématique : transition écologique et travail.

Enfin, l'ARACT Bretagne est également en suivi d'autres projets issus de la Fabrique, sur le thème transition écologique et travail et sur le dialogue social technologique.

	Cibles	Acteurs qui accompagnent des structures de tous secteurs d'activité
	Livrables	Grilles d'entretien Synthèses des entretiens Journée Régionale Transition Écologique et Travail dans l'ESS Atelier au forum de l'ESS Cahier des charges du support ludo-pédagogique Support de mise en discussion Documents de capitalisation
	Partenaires	CRESS
	Budget temps	27 jours
	Financeurs	Anact
	Pilote du projet	Bénédicte BRIAND, chargée de missions

LES PROJETS 2024

TRAVAIL, TRANSITIONS NUMERIQUES ET ECOLOGIQUES

Objectif 16 : Agir pour les conditions de travail dans le cadre de la transition écologique

Projet 16 A : Secteur Bâtiment (rénovation) – Explorer et expérimenter l’impact de la transition écologique sur le travail









Contexte et objectif du projet

L’Aract Bretagne a initié des échanges avec l’U2P et la CAPEB afin de construire une action d’exploration et d’expérimentation autour des liens entre transition écologique et conditions de travail. La transition écologique fait partie du périmètre d’intervention de l’Anact et le secteur du bâtiment est particulièrement concerné par les changements actuels et à venir dans le cadre de cette transition.

Détail de l’action

L’Aract Bretagne souhaite accompagner une entreprise du bâtiment à repérer les liens entre transition écologique et travail au sein de son organisation, afin de garantir au mieux la qualité de vie et des conditions de travail dans ce contexte de transformation.

L’objectif est, sur la base de cet accompagnement individuel, de construire une action collective sur ce même thème avec le secteur en 2025. Au-delà de l’accompagnement individuel de l’entreprise, des temps de mise en perspective pour le secteur sont à prévoir avec les partenaires de cette action : U2P, CAPEB...

	Cibles	TPE du bâtiment
	Livrables	Note de cadrage du projet Rapports d’exploration et d’expérimentation : transition écologique et travail dans le bâtiment
	Partenaires	U2P, CAPEB, OPPBTP, groupe de travail « transitions environnementales et conditions de travail » du PRST 4.
	Budget temps	20 jours
	Financeurs	DREETS Bretagne et Conseil Régional de Bretagne dans le cadre du CPER.
	Pilote du projet	Bénédicte Briand, chargée de mission

LES PROJETS 2024

TRAVAIL, TRANSITIONS NUMERIQUES ET ECOLOGIQUES

Objectif 16 : Agir pour les conditions de travail dans le cadre de la transition écologique

Projet 16 B : Secteur Agriculture – Etudier l’impact de la raréfaction de l’eau sur le travail et les conditions de travail – Action inter régionale Nouvelle Aquitaine et Bretagne



Contexte et objectif du projet

Dans un contexte de crise des ressources, le secteur agricole et agro-alimentaire est confronté directement aux pénuries d’eau. Dans ce cadre des questions d’adaptation ou de transformation de certains modèles de production et donc de travail se posent. L’ambition de ce projet est d’identifier avec les acteurs de cette filière et des deux territoires ciblés, les opportunités et problématiques qui se présentent dans le cadre de ces changements : en quoi ces pénuries impliquent des changements concrets du travail dans les entreprises et fermes et à quelles conditions ces transformations peuvent-elles être bénéfiques à la performance et à l’amélioration des conditions de travail ?

Détail de l’action

Une première phase consistera à explorer le sujet et à construire une problématique et des hypothèses de travail avec des acteurs de la filière et des territoires (Chambres d’Agriculture, Agences Régionales de l’Agroalimentaire, collectivités territoriales, fédérations, ...). Des entreprises et fermes seront également questionnées afin d’identifier leurs besoins, attentes et initiatives déjà engagées sur le sujet.

Des entretiens ou réunions collectives avec ces différents acteurs permettront de rédiger une note problématique et des perspectives d’actions pour expérimenter de nouvelles façons de travailler.

	Cibles	Filière alimentaire (agriculture et agro-alimentaire)
	Livrables	Note problématique
	Partenaires	Chambres d’Agricultures, Agences Régionales de l’Agro-alimentaire, collectivités territoriales, fédérations, ...
	Budget temps	10 jours
	Financeurs	DREETS Bretagne et Conseil Régional de Bretagne dans le cadre du CPER.
	Pilote du projet	Lise Delcourt, chargée de missions

LES PROJETS 2024

TRAVAIL, TRANSITIONS NUMERIQUES ET ECOLOGIQUES

Objectif 16 : Agir pour les conditions de travail dans le cadre de la transition écologique

Projet 16 C : Secteur Agriculture – Poursuivre de l’action circuits courts et capitalisation en partenariat avec le GAB







Contexte et objectif du projet



En 2023, l’Aract Bretagne a contribué à l’accompagnement d’un groupe de producteurs dans la construction d’une nouvelle offre de paniers pour les entreprises et salarié.e.s d’une zone d’activité. L’Aract et le GAB 56 ont co-animé des temps collectifs entre producteurs pour construire le fonctionnement collectif et la nouvelle offre commerciale. Pour l’Aract, l’enjeu était d’intégrer les questions de transformation du travail dans le cadre de ces réflexions. L’offre étant déployée depuis fin 2023, l’Aract souhaite réaliser un retour d’expérience et une évaluation des transformations réelles du travail chez les producteurs concernés sur le début de l’année 2024.

Détail de l’action

L’Aract et le GAB 56 iront rencontrer quelques producteurs du collectif pour comprendre les effets de cette nouvelle offre sur leur travail, évaluer le fonctionnement du collectif, identifier les ajustements nécessaires et réaliser un retour d’expérience sur le processus de travail mis en place en 2023. Une note de capitalisation sera rédigée et l’Aract pourra contribuer à la réalisation d’un format de diffusion de cette expérience selon les possibilités identifiées avec les partenaires. Une vidéo est également envisagée pour valoriser le témoignage d’un producteur.

	Cibles	Producteurs en circuit court
	Livrables	Note de capitalisation
	Partenaires	GAB 56 et autres partenaires qui souhaitent diffuser ces enseignements
	Budget temps	10 jours
	Financeurs	DREETS Bretagne et Conseil Régional de Bretagne dans le cadre du CPER.
	Pilote du projet	Lise Delcourt, chargée de missions

LES PROJETS 2024

TRAVAIL, TRANSITIONS NUMERIQUES ET ECOLOGIQUES

Objectif 16: Agir pour les conditions de travail dans le cadre de la transition écologique

Projet 16 D: Expérimentation territoriale – Rendre attractif son territoire (zone d'activités) en agissant sur la transition écologique et les conditions de travail en partenariat avec Rennes Métropole









Contexte et objectif du projet

Les enjeux de transition écologique pour les entreprises sont de plus en plus présents dans les réflexions et prises de décisions. Néanmoins, la prise en compte de ces enjeux à l'échelle de l'entreprise ne permet pas forcément d'appréhender les interdépendances qu'il pourrait y avoir entre les actions d'adaptation ou d'atténuation à l'échelle territoriale. Par ailleurs, les impacts sur conditions de travail sont rarement intégrés aux projets de transition écologique. Ainsi, l'Aract Bretagne a initié des échanges avec Rennes Métropole afin de construire une action dont l'objectif serait d'explorer la manière dont un collectif d'entreprises peut s'emparer du sujet de la transition écologique à l'échelle d'une zone d'activités, tout en prenant en compte les conditions de travail.

Détail de l'action

L'Aract Bretagne concevra et expérimentera une méthodologie pour aborder cette thématique à l'échelle de la zone d'activités. Elle proposera des ateliers de travail inter-entreprises et réalisera des entretiens afin de déterminer les liens entre les réflexions menées à l'échelle de la zone d'activités et les potentielles transformations du travail à venir à l'échelle des entreprises. Une note de capitalisation sera rédigée, avec un regard particulier sur les impacts d'une telle démarche sur l'attractivité des entreprises et de la zone d'activités participant à l'expérimentation.

	Cibles	Entreprises d'une zone d'activités du territoire de Rennes Métropole
	Livrables	Note méthodologique du projet Note de capitalisation du projet
	Partenaires	Rennes Métropole
	Budget temps	12 jours
	Financeurs	DREETS Bretagne et Conseil Régional de Bretagne dans le cadre du CPER.
	Pilote du projet	Bénédicte Briand, chargée de missions

LES PROJETS 2024

TRAVAIL, TRANSITIONS NUMERIQUES ET ECOLOGIQUES

Objectif 16 : Agir pour les conditions de travail dans le cadre de la transition écologique

Projet 16 E : Offre de transfert par l'animation d'ateliers thématiques

Contexte et objectif du projet



En 2023, l'Aract Bretagne a conçu et animé des ateliers sur les liens entre transition écologique et travail. Elle souhaite poursuivre la sensibilisation et l'outillage des acteurs de l'écosystème travail à la prise en compte des enjeux de QVCT dans les projets de transition écologique via la conception et la mise en œuvre d'ateliers inter-entreprises ou inter-institutionnels.

Détail de l'action

L'Aract Bretagne, sur la base des premiers ateliers effectués, et après avoir déterminé des objectifs de sensibilisation en fonction des publics visés, concevra, organisera et mettra en œuvre des ateliers de sensibilisation permettant aux participants de mieux identifier les liens entre transition écologique et conditions de travail.

	Cibles	Entreprises, secteurs, branches, acteurs institutionnels et accompagnateurs de parcours sur la transition écologique.
	Livrables	Déroulés et comptes-rendus des ateliers
	Partenaires	Acteurs accompagnant les entreprises sur la transition écologique.
	Budget temps	17 jours
	Financeurs	DREETS Bretagne et Conseil Régional de Bretagne dans le cadre du CPER.
	Pilote du projet	Bénédicte Briand, chargée de missions

LES PROJETS 2024

TRAVAIL, TRANSITIONS NUMERIQUES ET ECOLOGIQUES

Objectif 17 : Explorer et expérimenter des nouvelles formes de travail et de temps de travail

Projet 17 A : Appui conseil, orientation et accompagnement de demandes d'entreprises sur de nouvelles organisations du travail dont temps de travail en fonction des priorités thématiques et sectorielles







Contexte et objectif du projet



En 2024, l'Aract poursuit sa mobilisation auprès des entreprises qui s'engagent dans des projets de transformation. A travers le conseil, l'orientation et l'accompagnement individuel d'entreprises, l'Aract souhaite expérimenter de nouvelles façons de mener ces projets en entreprise et/ou de nouvelles façons de concevoir le travail en intégrant à la fois les enjeux de performance et de conditions de travail. Ces interventions sont également l'occasion de produire des connaissances sur de nouvelles formes d'organisation ou de management par exemple.

Détail de l'action

L'Aract répondra aux questions et demandes des entreprises qui la sollicite. Pour chaque contact, les chargés de missions réalisent un premier contact avec le demandeur afin de le conseiller et l'orienter vers des ressources. Dans un second temps, si besoin, le ou la chargé.e de missions se rend dans l'entreprise pour rencontrer la Direction, les acteurs du projet et des représentant.e.s du personnel. Ces entretiens aident les acteurs de l'entreprise à définir leur problématique, partager leurs enjeux, s'entendre sur un périmètre de travail et des éléments clés de conduite du projet. Une note de cadrage vient clore cette étape. Suite à ces analyses de demandes, quelques entreprises seront accompagnées directement par l'Aract.

	Cibles	Entreprises, en particulier TPE et PME
	Livrables	Notes de cadrage
	Partenaires	
	Budget temps	23 jours
	Financiers	DREETS Bretagne et Conseil Régional de Bretagne dans le cadre du CPER.
	Pilote du projet	Lise Delcourt, chargée de missions

LES PROJETS 2024

TRAVAIL, TRANSITIONS NUMERIQUES ET ECOLOGIQUES

Objectif 17 : Explorer et expérimenter des nouvelles formes de travail et de temps de travail

Projet 17 B : Multisectoriel – Expérimenter des techniques de scénarisation pour simuler de nouvelles organisations de travail et projeter le travail de demain









Contexte et objectif du projet

L'Aract Bretagne est engagée dans la mise en œuvre et la capitalisation de méthodes de simulation du travail depuis plusieurs années déjà. En poursuite de ces travaux, en 2023, elle a contribué à l'exploration des méthodes de scénarisation afin de produire un cadre de référence pour les chargé.e.s de missions du réseau. En 2024, l'Aract souhaite tester ces méthodes dans le cadre de projets de transformation en entreprises. Il s'agira donc d'identifier et construire ces expérimentations individuelles ou collectives, dans le cadre de changements organisationnels notamment et avec différents secteurs ou territoires.

Détail de l'action

L'Aract participera aux travaux de l'Anact dans le cadre d'un ATR prospective et scénarisation. Elle alimentera les réflexions et productions de différents terrains d'accompagnement pour lesquels la chargée de mission expérimentera des méthodes de scénarisation : les 4 établissements accompagnés dans l'ACIA QVT & numérique et des accompagnements individuels ou collectifs à construire avec des partenaires sectoriels et territoriaux (les acteurs de l'Industrie du Futur ou l'ABEA par exemple).

	Cibles	Entreprises, en priorité TPE et PME
	Livrables	Note de cadrage de futurs expérimentations, supports d'accompagnements des terrains engagés et livrable de capitalisation au titre de l'ATR
	Partenaires	Industrie du futur, Conseil Régional, ABEA.
	Budget temps	12 jours
	Financeurs	DREETS Bretagne et Conseil Régional de Bretagne dans le cadre du CPER et Anact
	Pilote du projet	Lise Delcourt, chargée de missions

LES PROJETS 2024

TRAVAIL, TRANSITIONS NUMERIQUES ET ECOLOGIQUES

Objectif 18 : Expérimenter et accompagner les établissements sanitaires et médico sociaux à l'intégration du numérique

Projet 18 A : Copiloter le projet DGOS travail et numérique en santé









Contexte et objectif du projet

Depuis 2021, l'Aract Bretagne est en co-pilotage du projet national « Travail et numérique en santé » sous convention avec la DGOS. Le projet a pour objectif d'anticiper les transformations du travail associées au déploiement des outils numérique dans le secteur sanitaire et médico-social et de développer la place des travailleurs dans ces projets afin d'améliorer la Qualité de Vie et des Conditions de Travail dans ces contextes.

Détail de l'action

Pour la chargée de mission la participation à la chefferie de projet comprend la coordination du projet à l'échelle nationale et avec les régions embarquées, la construction des méthodes et outils de chacune des phases du projet (exploration puis expérimentation), la capitalisation des enseignements transversaux des actions et le transfert et la valorisation du projet. En 2024, une nouvelle phase de projet va être engagée à la demande de la DGOS, une phase de transfert auprès de l'ensemble des régions françaises.

	Cibles	Etablissements du secteur sanitaire et médico-social
	Livrables	Livrables du projet à l'échelle national (espace ressources, rapports d'exploration et d'expérimentation, modélisation de la formation GRADES et du concept d'exposensi)
	Partenaires	DGOS
	Budget temps	23 jours
	Financeurs	DGOS
	Pilote du projet	Lise Delcourt, chargée de missions

LES PROJETS 2024

TRAVAIL, TRANSITIONS NUMERIQUES ET ECOLOGIQUES

Objectif 18 : Expérimenter et accompagner les établissements sanitaires et médico sociaux à l'intégration du numérique

Projet 18 B : Secteur médico social - Expérimenter avec 4 établissements de nouvelles façons de déployer le numérique





Contexte et objectif du projet

Depuis 2022, l'Aract Bretagne s'est engagée avec l'ARS Bretagne dans le dispositif national de la DGOS et de l'Anact « Travail et numérique en santé ». En 2023 et 2024, l'Aract met en œuvre une ACIA pour expérimenter avec 4 établissements volontaires des conduites de projets d'introduction du numérique participatives et concertées ainsi que la construction de nouveaux usages du numérique au service des conditions de travail et de la qualité de prise en charge des bénéficiaires.

Détail de l'action

La chargée de missions de l'Aract accompagne 4 établissements du médico-social à travers des temps individuels sur-mesure et des temps collectifs inter-établissements. Les temps individuels reposent entre autres sur l'expérimentation des méthodes de scénarisation des nouveaux usages du numérique. Pour un des établissements, une co-intervention avec le Groupement Régional e-santé est engagé et donnera lieu à une capitalisation spécifique pour l'Anact. Ce projet est suivi et partagé avec un comité d'orientation régional formé des partenaires du secteur.

	Cibles	Etablissements du secteur médico-social
	Livrables	Supports des temps individuels et collectifs, cas produit pour l'Anact, rapport d'expérimentation et monographies (2)
	Partenaires	ARS, GR e-santé, EHESP, CD 35, OPCO Santé
	Budget temps	52 jours
	Financeurs	ARS Bretagne
	Pilote du projet	Lise Delcourt, chargée de missions

LES PROJETS 2024

TRAVAIL, TRANSITIONS NUMERIQUES ET ECOLOGIQUES

Objectif 18 : Expérimenter et accompagner les établissements sanitaires et médico sociaux à l'intégration du numérique

Projet 18 C : Secteur médico social et tout secteur – Concevoir et organiser une exposition interactive favorisant la prise en compte du travail dans les projets numériques







Contexte et objectif du projet



Depuis 2022, l'Aract Bretagne s'est engagée avec l'ARS Bretagne dans le dispositif national de la DGOS et de l'Anact « Travail et numérique en santé ». Suite à l'action d'exploration menée en 2022, le travail de capitalisation a mis en relief des enseignements quant aux impacts de l'introduction des outils numériques sur la qualité de vie et des conditions de travail des professionnels. Ces enseignements ont vocation à être diffusés auprès des parties prenantes impliquées afin de favoriser une meilleure prise en compte du travail dans les projets numériques menés dans les établissements sanitaires et médico-sociaux. L'Aract Bretagne souhaite expérimenter le transfert de ces connaissances via un format d'exposition interactive permettant aux participants de s'approprier les messages.

Détail de l'action

L'Aract Bretagne co-construira l'exposition (forme et contenu) avec les partenaires impliqués dans le projet, et expérimentera ce format lors d'événements rassemblant des cibles à qui adresser les messages. Sur la base de ces expérimentations, l'Aract Bretagne participera au niveau national à la définition d'une méthodologie spécifiquement liée à l'outil de transfert : exposition interactive. Des projets de mise en œuvre sur d'autres thématiques ou secteurs pourront être explorés et / ou construits. (Transition écologique et travail par exemple).

	Cibles	Parties prenantes dans les projets numériques du secteur sanitaire et médico-social Potentiellement toutes les cibles de l'Aract si généralisation de l'outil
	Livrables	Exposition interactive Retour d'expérience sur les expositions interactives mises en œuvre Document de formalisation de la méthodologie d'exposition interactive
	Partenaires	ARS, GR e-santé, EHESP, CD 35, OPCO Santé Autres partenaires si expérimentation sur d'autres thématiques ou secteurs
	Budget temps	35 jours
	Financeurs	ARS Bretagne
	Pilote du projet	Bénédicte Briand, chargée de missions

LES PROJETS 2024

TRAVAIL, TRANSITIONS NUMERIQUES ET ECOLOGIQUES

Objectif 18 : Expérimenter et accompagner les établissements sanitaires et médico sociaux à l'intégration du numérique

Projet 18 D : Animer une action de formation à destination du GRADeS Bretagne « Travail et numérique en santé »





Contexte et objectif du projet

En 2023, suite à la présentation des enseignements de la phase d'exploration du projet « Travail et numérique en santé », le Groupement Régional e-santé Bretagne a fait une demande de formation à l'Aract. Pour répondre à cette demande l'Aract Bretagne a proposé de construire, avec l'Anact, une action de formation sur-mesure pour permettre d'expérimenter un module spécifique destiné aux « accompagnant.e.s » de la transformation numérique. Cette action servira à nourrir les travaux de l'Anact sur la création d'un parcours de formation sur les transformations du travail dans le cadre de l'introduction et du déploiement du numérique.

Détail de l'action

La formation sera destinée à l'équipe des Chargé.e.s de développement des usages du GR e-santé (environ 10 participant.e.s). Elle aura lieu sur 2 jours au total avec une inter session pour une mise en œuvre des apprentissages sur le terrain pour les stagiaires.

Un temps de capitalisation et modélisation de cette action de formation aura lieu dans le cadre du projet DGOS Travail et numérique en santé afin de permettre un déploiement à l'ensemble des GRADeS français qui le souhaitent.

	Cibles	Professionnel.le.s des GRADeS
	Livrables	Supports de formation et d'évaluation
	Partenaires	GRADeS
	Budget temps	8 jours
	Financiers	ARS Bretagne et DGOS
	Pilote du projet	Lise Delcourt

LES PROJETS 2024

RENFORCER NOTRE VISIBILITE

Objectif 19 : Rendre visible nos méthodes et nos outils à des acteurs cibles et avec différents leviers de communication









Projet 19 A : Se doter d'une stratégie de communication régionale et nationale (plateforme de marque) pour renforcer notre visibilité

Contexte et objectif du projet

Conforter la visibilité de notre offre de services vis-à-vis des entreprises et des partenaires. Promouvoir les actions de l'Aract et se constituer en « centre de ressources » sur toutes les questions liées aux conditions de travail : attractivité et intégration durable, maintien en emploi, organisation du travail, prévention des risques, de l'usure professionnelle, égalité professionnelle, Qualité de vie au travail et des conditions de travail, transformations numériques,...

Détail de l'action

- Mise en œuvre du plan de communication et de valorisation de l'expertise de l'équipe et de l'Anact
- la création et l'édition de supports de valorisation des enseignements issus des expérimentations (guides, fiches méthodologiques, récits et témoignages d'entreprise, vidéos...);
- l'animation des pages régionales du site web Anact (nouveau site à partir de février 2024)
- la présence sur les canaux de communication (réseaux sociaux);
- l'organisation de la Semaine pour la Qualité de Vie et des Conditions de Travail - SQVCT;
- l'organisation d'ateliers, webinaires, matinales, formations à destination des entreprises, des partenaires, des consultants;
- la participation à des manifestations ou webinaires organisés par les partenaires.

	Cibles	Entreprises et relais, partenaires sociaux-les, institutionnel-le-s et financeur-euse-s, consultant-e-s, préventeurs, et tout-e salarié-e souhaitant s'informer et agir pour l'amélioration des conditions de travail
	Livrables	Publications, site Internet, newsletters et communication sur les réseaux sociaux
	Partenaires	Entreprises, partenaires institutionnels et financeurs, autres relais et partenaires en fonction des projets.
	Budget temps	73 jours
	Financeurs	DREETS Bretagne et Conseil Régional de Bretagne dans le cadre du CPER.
	Pilote du projet	Marie Christine Queillé, Chargée d'information et de communication

LES PROJETS 2024

RENFORCER NOTRE VISIBILITE

Objectif 20 : Développer le partenariat et promouvoir le dispositif FACT pour déployer notre approche

Projet 20 A : Cibler des partenariats pour toucher nos cibles et faire connaître les dispositifs pour transférer au plus grand nombre nos méthodes et outils









Contexte et objectif du projet

Le développement de partenariats en région et ses modalités adaptées aux cibles vient soutenir la réalisation de nos priorités programmatiques et répond aux objectifs du COP 2022-2025. Le développement partenariale sur un territoire ne vise pas exclusivement l'obtention de financements complémentaires mais aussi le renforcement des coopérations interinstitutionnelles, opérationnelles au service de l'innovation sur un territoire.

Détail de l'action

La stratégie partenariale proactive de l'Aract Bretagne se définit à différents niveaux :

- **Une approche sectorielle et par filière** : Les acteurs de branches et fédérations, institutionnels, les organisations syndicales et d'employeurs pour identifier des terrains d'expérimentation et d'innovation dans les secteurs identifiés comme prioritaire et dans les TPE/PME ;
- **Une approche territoriale** : Les acteurs de la santé au travail, du dialogue social territorial, de l'emploi et de la formation, collectivités locales, les DDETS et les CTEFI pour agir sur un territoire avec une approche ciblée ;
- **Une approche pour enrichir l'offre de services et la diffusion de nos méthodes et outils** : Les acteurs relais comme les consultants, les acteurs de préventeurs, les chambres consulaires, les réseaux d'associations d'entreprises et de professionnels métiers, l'ordre des expert comptable, les cabinets juridiques,;
- **Une approche prospective** : Les acteurs de la recherche, de l'enseignement et de l'innovation, les agences de développement et les pôles de compétitivité, CESER.

	Cibles	Les réseaux d'acteurs de branches, syndicats, les services de l'état décentralisés, collectivités locales, réseaux thématiques, les acteurs RH, emploi et formation, les acteurs de la santé, prévention et sécurité, de l'innovation et du développement économique.
	Livrables	Cartographie des acteurs partenaires de l'Aract Bretagne, actions partenariales et participation aux comités de pilotage des actions
	Partenaires	Membres du comité paritaires régional de l'Aract bretagne et de la commission d'orientation avec les financeurs et les membres qualifiés.
	Budget temps	30 jours
	Financeurs	DREETS Bretagne et Conseil Régional de Bretagne dans le cadre du CPER.
	Pilote du projet	Véronique Bouyaux, Directrice

L'ÉQUIPE



Véronique Bouyaux
Directrice régionale
v.bouyaux@anact.fr



Florent Arnaud
Chargé de missions
f.arnaud@anact.fr



Cécile Boutouyrie
Assistante de gestion
c.boutouyrie@anact.fr



Bénédicte Briand
Chargée de missions
b.briand@anact.fr



Lise Delcourt
Chargée de missions
l.delcourt@anact.fr



Céline Fleury
Chargée de missions
c.fleury@anact.fr



Coralie Guillou
Chargée de missions
c.guillou@anact.fr



Damien Leduc
Chargé de missions
d.leduc@anact.fr



Marie-Christine Queillé
Assistante
Chargée de communication
mc.queille@anact.fr



aract

— agence régionale
pour l'amélioration
des conditions de travail
Bretagne

227 rue de Châteaugiron

35000 Rennes

Tél. : 02.23.44.01.44

www.bretagne.aract.fr

